

Vie
des établissements

Sport

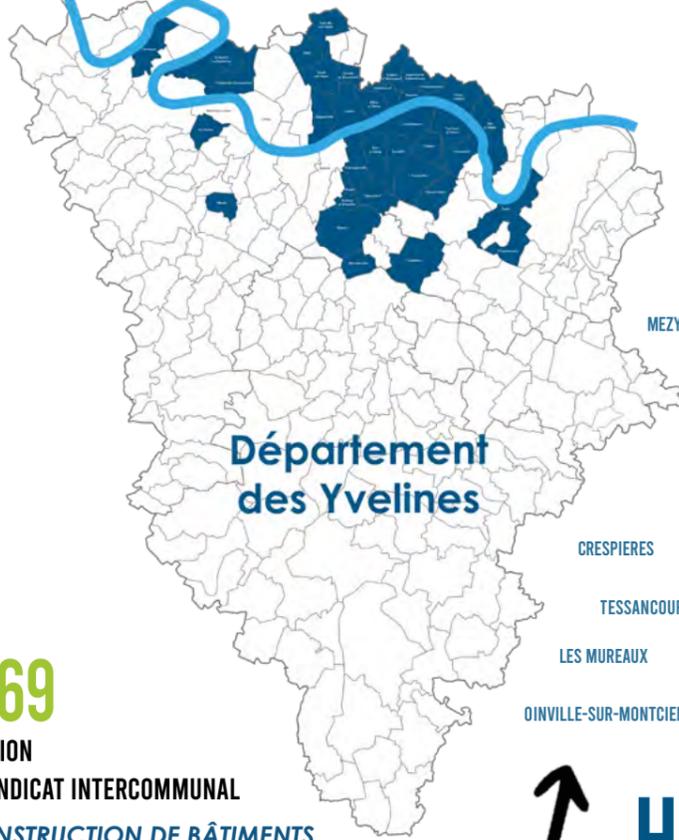
Entraide

Nouveautés

handi *'mag*

Magazine Handi Val de Seine - 2024 - numéro 2





- BRUEIL-EN-VEXIN
- AUBERGENVILLE
- MAULE
- VILLETTE
- MEZY-SUR-SEINE
- VERNEUIL-SUR-SEINE
- MORAINVILLIERS
- CRESPIERES
- TESSANCOURT-SUR-AUBETTE
- LES MUREAUX
- OINVILLE-SUR-MONTCIENT
- HARDRICOURT
- NEZEL
- BUCHELAY
- FRENEUSE
- SAINT-MARTIN-LA-GARENNE
- GARGENVILLE
- MORAINVILLIERS
- CHAPET
- TESSANCOURT-SUR-AUBETTE
- BOUAFLE
- MONTAINVILLE
- TRIEL-SUR-SEINE
- GAILLON-SUR-MONTCIENT
- FLINS-SUR-SEINE
- SAILLY
- AULNAY-SUR-MAULDRE
- CHAMBOURCY
- LAINVILLE-EN-VEXIN
- JUZIERS
- MEULAN-EN-YVELINES
- BAZEMONT
- EVEQUEMONT
- VAUX-SUR-SEINE
- VERNOUILLET
- FOLLAINVILLE-DENNEMONT
- POISSY
- ECQUEVILLY

Département des Yvelines

1969

CREATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL

[CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS SPÉCIFIQUES ET ADAPTÉS]

Aujourd'hui, 36 communes adhérentes unies pour servir la cause du handicap sur le territoire des Yvelines.

1972

CREATION DE L'ASSOCIATION

[GESTION DES BÂTIMENTS ÉDIFIÉS PAR LE SYNDICAT]

L'association s'est fortement développée depuis et tout particulièrement depuis la fin des années 90.



Handi Val de Seine



22

ETABLISSEMENTS ET SERVICES SPECIALISES

Au service des citoyens pour la prévention, l'éducation, la rééducation, l'hébergement, le logement...

Plus de

1 550

PERSONNES ACCOMPAGNEES

Sur tout le parcours de vie avec 4 pôles identifiés : l'enfance, l'accompagnement en milieu ouvert, le travail adapté et les lieux de vie.

490

PROFESSIONNELS AU SERVICE DU HANDICAP

Ils œuvrent chaque jour à garantir des projets individualisés de qualité, répondant à la fois à leurs besoins mais également à un bien-être !



Edito

Riche, dense, et dynamique, 2024 année olympique teintée de succès s'achève par ce numéro du Handi'Mag. Il serait difficile d'établir avec exhaustivité la longue liste des réussites de nos équipes, aussi je souhaite revenir sur quelques temps forts.

Au premier chef, citons le renouvellement du projet stratégique associatif, fruit de la prise en compte sincère des contributions de tous les acteurs d'Handi Val de Seine ! Ce document essentiel se doit désormais d'être notre référentiel commun pour les années à venir. Avec son fil rouge qu'est l'autodétermination et la pair-aidance, il est le fidèle reflet de ce que nous souhaitons de mieux à notre institution.

Les ouvertures de l'UEE à Gargenville et de l'Habitat inclusif à Meulan sont également de très belles réalisations dont nous pouvons être fiers tant elles démontrent un peu plus encore notre volonté d'inclusion de tous nos publics.

Si le sport et ses nombreuses compétitions adaptées (nous avons même des champions de France en basket adapté avec l'AS Mantes Basketball) fut bien évidemment très présent dans nos quotidiens cette année, la culture engagée au travers de l'exposition « ÉCHANGEONS NOS REGARDS » a été largement plébiscitée dans de nombreuses communes du Syndicat en faisant un moment de haute intensité. Notre exposition est venue impacter la sensibilité et la prise de conscience de nos concitoyens, soyons en plus que satisfaits.

Résumer une année entière en quelques lignes est une gageure aussi que personne ne m'en veuille pour celles et ceux que j'omettrais d'associer. Plus généralement je souhaite remercier l'ensemble des acteurs salariés qui quotidiennement tissent un précieux lien partenarial rappelant combien HVS s'inscrit avec modernité dans son environnement économique, associatif, institutionnel et qui portent haut nos valeurs comme vient le rappeler l'émergence de notre comité éthique, le premier du genre au sein du département.

Bravo à chacun !
Je tiens à vous réaffirmer avec conviction mon profond respect et la foi en vous qui m'anime.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année !

Bien à vous,

Yann SCOTTE
Président d'Handi Val de Seine
et Maire d'Hardricourt

sommaire

Vie des établissements .4

Sport .16

Entraide .20

Nouveautés .30

Retrouvez l'actualité de Handi Val de Seine sur ou sur notre site internet www.handivaldeseine.org



Magazine annuel du syndicat intercommunal et de l'association de gestion Handi Val de Seine - n°2_2024 - Tirage : 800 ex. Siège Handi Val de Seine - 1 place de la Galette - 78480 Verneuil-sur-Seine - 01 84 28 00 70 - contact@hvs78.org

Directeur de la publication : Yann SCOTTE, Président - Directeur de la rédaction : Antonio GARCIA, Directeur général - Rédaction, conception graphique & réalisation : Gaëlle REMOND, Responsable communication - Avec l'aide essentielle des référents communication des établissements - Impression : IMPRESSION 360 - 2 rue Louis Blériot, 78130 LES MUREAUX - 01 30 99 74 65

Vie des établissements

22 établissements et services

PÔLE ENFANCE

- La Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité, Vernouillet
- Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce Pierre Legland, Les Mureaux
- Le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile André Larché, Les Mureaux
- L'Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme, Les Mureaux
- L'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme, Hardricourt
- L'Unité d'Enseignement Externalisé, Gargenville
- L'Institut Médico-Educatif Alfred Binet, Les Mureaux
- L'Institut Médico-Educatif Emmanuel Marie, Poissy

PÔLE TRAVAIL ADAPTÉ

- L'Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail de la Grange Saint Louis, Poissy
- L'Etablissement et Services d'Accompagnement par le Travail du Petit Parc, Ecquevilly
- La Section d'Adaptation Spécialisée ESAT, Ecquevilly

PÔLE LIEU DE VIE

- L'Etablissement d'Accueil Non Médicalisé : le service Jacques Landat et le service Rosanna, Hardricourt
- Le Foyer d'Accueil Médicalisé Jacques Saint Amaux, Limay
- La Maison d'Accueil Spécialisée Henri Cuq, Limay
- La Maison d'Accueil Spécialisée Léon Herz, Ecquevilly

PÔLE ACCOMPAGNEMENT

- La plateforme de services : le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés, le Centre d'Accueil de Jour, Epône
- La Résidence Accueil, Follainville-Dennemont
- L'Habitat Inclusif, Meulan-en-Yvelines
- Le Groupement d'Entraide Mutuelle, Mantes-la-Jolie



Des moments festifs, sportifs ou artistiques, de partage...

Nous reconnaissons bien là la gaieté qui règne au sein d'Handi Val de Seine !



- 1 « Aloha » à l'EANM regroupant les 2 services
- 2 La fête des familles à la MAS Henri CUQ
- 3 L'ESAT du Petit Parc fête l'été
- 4 Le bal de fin d'année avec les ados au SESSAD
- 5 Le cross annuel des établissements médico-sociaux
- 6 SAVS, SAMSAH et CAJ réunis, en direction du bord de mer
- 7 10 ans du siège de Verneuil-sur-Seine
- 8 L'ESAT la Grange St Louis fête l'été également
- 9 L'interCVS Handi Val de Seine
- 10 Les gemmeurs nous transmettent leur bonne humeur
- 11 L'après-midi du diagnostic de l'autisme - PDAP et CAMSP
- 12 L'inauguration du terrain multisports de l'IME Alfred BINET
- 13 Les Olympiades de l'IME Emmanuel MARIE
- 14 Un concert à la MAS Léon HERZ
- 15 La Nuit du handicap avec les Poetics Flowers d'HVS
- 16 Le stage cirque au FAM avec la Compagnie des Contraires

Une sortie à la ferme pédagogique

AVEC LE CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PIERRE LEGLAND

« Et si nous allions à la ferme pédagogique de Mantes-la-Jolie ? »

C'est ainsi que nous avons commencé à réfléchir à notre projet de sortie de fin d'année !

L'idée était d'organiser, avec un groupe déjà existant, une sortie avec les enfants et leurs parents afin de rencontrer les animaux de la ferme, souvent découverts par nos petits simplement dans les livres et les dessins animés, mais aussi de sensibiliser les parents à la possibilité d'une sortie gratuite, proche de chez eux et adaptée à leur enfant.

Après quelques réglages d'organisation, nous voilà donc tous partis par cet après-midi, 1er jour de l'été, en direction de Mantes-la-Jolie ! Même le soleil, pourtant bien capricieux ces dernières semaines, était de la partie !

Sur place, les enfants ont rapidement pris leurs marques, à la découverte des différents animaux de la ferme. Au fil des rencontres, chacun pouvait s'arrêter et observer les lapins, les poules, les moutons, les vaches, les cochons, les oiseaux de la volière, les chevaux, les cochons d'Inde et autres canards et oies.

Ce fut l'occasion pour les professionnelles de faire du lien entre le travail effectué lors des séances au CAMSP et la découverte des animaux, notamment en utilisant les signes Makaton, outil de Communication Alternative et Augmentée (CAA) utilisé quotidiennement au CAMSP. Les enfants ont pu signer les noms des animaux, les verbes (« regarder, donner, montrer, venir, compter, marcher... ») ou encore les émotions et les associer au langage oral quand cela était possible.



Avec de grands yeux ouverts et attentifs, nous avons tous déambulé dans les allées de la ferme. Le point d'orgue fut sans doute la rencontre avec une petite chèvre noire : les enfants émerveillés tendaient délicatement leurs mains pourvues d'herbes vers la bouche de l'animal, heureux d'être nourri ainsi ! Ce fut un joli moment suspendu !

A l'ombre d'un arbre, les enfants ont pris un goûter avant de prendre le chemin du retour.

Restent de jolis souvenirs partagés entre les enfants, leurs parents et les professionnelles, et la satisfaction d'un après-midi placé sous le signe de la joie et de la bonne humeur !

Myriam MERAHI - Psychomotricienne,
Sophie FOSSAT - Educatrice de jeunes enfants,
Laurence BROZZU, Soizic BARRABES et Stéphanie FLOHIC -
Orthophonistes



ZIC'OMATIC SHOW

Le concert du 18 juin dans la salle Christiane FAURE de Limay a rassemblé :

284

spectateurs

8

structures différentes

L'école Jean MACE, l'IME du Breuil, La Sève,
le GEM de l'Amitié, la MAS Henri CUQ, la MAS Léon HERZ,
l'EANM Passerelle Hubert FRANCOIS-DAINVILLE
et la Résidence accueil Follainville-Dennemont.

Une année au sein des studios

DU SERVICE JACQUES LANDAT DE L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL NON MÉDICALISÉ PASSERELLE HUBERT FRANÇOIS-DAINVILLE

L'EANM dispose de quinze studios au 3ème étage de la structure, offrant un cadre de vie chaleureux et fonctionnel. Parmi ces studios, quatre d'entre eux sont interconnectés, permettant à deux couples de bénéficier d'un espace de vie plus spacieux, pour répondre à leurs besoins.

Les personnes accompagnées peuvent, entre autres, y préparer leur repas et s'occuper de leur ménage de manière indépendante, tout en bénéficiant du soutien nécessaire. Au cœur du service Jacques Landat, les personnes accompagnées qui bénéficient d'un studio témoignent de l'année écoulée riche en apprentissages.

Léana VANDEMBERGUE - Travailleur social



parole de résidents

« Ce qui a changé pour moi ce sont les repas. Le week-end, on fait à manger, ça nous apprend l'autonomie. Quand on a besoin, on demande. Par exemple, quand on a besoin de prendre un rendez-vous médical, on peut demander à l'éducateur mais aussi prendre rendez-vous seul et y aller seul. On descend seul les poubelles et on a une réserve à part remplie en produits ménagers. » - M.D.

« J'avais déjà fait l'expérience du studio lorsque j'étais aux appartements de l'ancienne structure, mais là je suis seul. Avant nous étions 2 ou 3. Le studio m'apporte de l'autonomie car tous les soirs nous mangeons dans nos studios. Avoir un lit deux places : c'est bien aussi. Par contre, il faut entretenir le studio et faire le ménage. » - N.B.

« J'ai appris en studio à faire la cuisine seule, j'apprends à faire des lessives et faire le ménage que je ne faisais pas chez moi avant. Je fais seule mes courses maintenant. » - S.C.

« Nous sommes bien ensemble, heureux tous les deux. Le studio nous permet d'être indépendants. Comme nous sommes en couple, nous avons 2 pièces : une partie chambre et une partie séjour. Grâce au studio, nous nous retrouvons qu'entre nous pour dîner, se raconter notre journée. Nous avons pour projet de nous marier prochainement et par la suite de prendre un appartement, avec un travailleur social qui passerait... » - V.C. et R.H.

« J'aime bien le studio car nous pouvons faire la cuisine et j'ai un CAP cuisine. Nous sommes un peu indépendants, je mange tranquillement dans mon studio le soir. Le studio ça nous apprend la vie. Nous avons un lit deux places et c'est génial. » - G.C.



Harmoniser et renforcer
le rôle des comptables

CHEZ HANDI VAL DE SEINE

Dans un contexte où HVS fait face à un enjeu d'harmonisation et d'autonomisation, nous avons la chance de disposer d'un comptable au sein de chaque structure.

Les pratiques de gestion et le positionnement des comptables pourront évoluer, renforçant leur potentiel stratégique et limitant certaines disparités dans la gestion financière des établissements et services.

Pour répondre à ces défis, le rôle de la Responsable administrative et financier sera central afin

d'accompagner le développement et d'harmoniser les compétences comptables. Ainsi, la maîtrise d'outils digitaux permettra une meilleure capacité d'analyse et favorisera le rôle de conseil des comptables et leur contribution aux décisions financières.

Cette transformation repose sur une approche humaine et collaborative : il est essentiel d'accompagner chaque comptable dans ce processus et favoriser les échanges réguliers entre établissements. Notre réseau de comptables unifié permettra de renforcer notre efficacité financière, tout en reposi-

tionnant les comptables comme acteurs clés au service des établissements et de leurs bénéficiaires.

Cette harmonisation des rôles et l'accompagnement aux enjeux actuels favorisera une gestion financière optimisée assise sur le développement des compétences individuelles et collectives des comptables, les associant ainsi plus largement aux enjeux et contribuant à la simplification de certaines tâches et à l'attractivité de leur poste.

Isabelle VIDREQUIN - Responsable
administratif et financier

Bien vieillir en tant que personne polyhandicapée

- MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE HENRI CUG



Selon l'INSEE, en 2040, environ 1 habitant sur 4 aura 65 ans ou plus. En 2020, les personnes âgées représentent 25% de la population. Les progrès sociaux et médicaux réussissent à allonger l'espérance de vie et contenir les pertes d'autonomie qui surviennent avec l'âge.

Pour l'INED (Institut National d'Etude Démographique) la notion de vieillissement évolue, la tranche des septuagénaires d'aujourd'hui est semblable aux sexagénaires d'hier. Il est difficile de savoir la part de personne en situation de handicap comprise dans les chiffres liés au vieillissement et c'est encore plus difficile pour les personnes polyhandicapées.

Le Larousse nous dit que la vieillesse correspond à la « dernière période de la vie humaine et processus d'affaiblissement des fonctions ». Lorsque l'on pose la question, dans l'imaginaire collectif, être « vieux » correspond à 80 ans. Un âge avancé, loin dans le temps, un chiffre qui paraît si abstrait que l'on se sait en sécurité ici et maintenant. Personne ne souhaite vivre les désagréments liés au vieillissement, que l'on soit valide ou non.

Or, le vieillissement tel que défini ainsi ne fait pas référence à l'âge mais bien aux capacités du corps. De fait, elle paraît parfaitement adaptée pour un public en situation de polyhandicap dont les fonctions vitales sont gravement et précocement affectées comme le soulignait M. Philippe GAUDON en 2005 dans un colloque polyhandicap et vieillissement.

De la petite enfance à l'âge adulte, le polyhandicap demande un suivi et un accompagnement constant du fait de la multitude et de la complexité des atteintes.

Soutenus par leurs parents, bon nombre d'enfants polyhandicapés ont un parcours rythmé par les institutions médico-sociales. En fonction du projet de vie et des capacités, un jeune adulte pourra travailler en ESAT ou être admis en accueil de jour.

Lorsqu'une activité professionnelle et l'accueil par la famille n'est pas ou plus possible le parcours classique est l'orientation en établissement d'accueil médicalisé, FAM ou MAS, quel que soit l'âge de la personne concernée. Une entrée en MAS marque dans la majorité des cas la dernière étape du parcours de vie.

On trouve peu de chiffres sur la durée de séjour des personnes accueillies en MAS, ainsi que sur l'espérance de vie des adultes polyhandicapés. Les études démographiques mettent en relief une espérance de vie plus longue pour la population française, l'avancée en âge des personnes handicapées s'effectue globalement de la même manière que la population générale. L'évolution du polyhandicap confronte son porteur aux pertes motrices précoces et demande des efforts quotidiens pour maintenir les acquis. Les personnes polyhandicapées connaissent plus tôt que les autres membres de la société un certain nombre de symptômes liés au vieillissement.

Dans le document de travail la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) une étude de 2012 nous donne quelques informations chiffrées :

- La durée de séjour des personnes en MAS était de 8 ans en 1995 et de 10 ans en 2006. En 2014, elle s'établit à 11 ans d'après l'ARS.
- De 1995 à 2006, la part des personnes âgées de plus de 55 ans en MAS a triplé, arrivant à 12%. La part de personnes âgées de plus de 60 ans est passée de 2% en 1995 à 5% en 2006.
- L'entrée en MAS se faisant plus tardivement au fil des décennies, l'âge moyen d'entrée était de 34 ans en 2006.



Les personnes polyhandicapées âgées de 60 ans accueillies en structure sont moins nombreuses en comparaison aux personnes âgées handicapées souffrant d'une déficience intellectuelle, la raison étant une durée de vie moyenne moins élevée du fait de leur vulnérabilité et de leur état de santé.

Toujours selon la même étude 7% des MAS déclarent disposer en 2006 d'unités spécifiques pour l'accueil de personnes « handicapées vieillissantes ». Où en sommes-nous en 2024 ?

Afin d'accompagner au mieux les personnes au sein de structures spécialisées, comme les MAS, l'HAS (Haute Autorité de Santé) a publié en 2020 des recommandations de bonnes pratiques concernant l'accompagnement de la personne polyhandicapée.

L'un des points de vigilance abordé est le suivant : « la grande dépendance de la personne polyhandicapée dans tous les gestes de la vie quotidienne peut rendre difficile le fait de concevoir son avancée en âge, comme le passage au statut d'adolescent, puis à celui d'adulte ».

Cette difficulté à dissocier l'âge social réel et l'âge physiologique peut toucher tous les intervenants et interlocuteurs gravitant autour de la personne accompagnée. Il est donc important de former des professionnels aguerris, mais aussi d'accompagner les familles dans l'évolution de l'état de santé de leur proche.

Au sein d'une structure, une personne polyhandicapée vieillissante a besoin d'un rythme de vie adapté. Il est recommandé de repenser le planning en tenant compte de ses nouvelles demandes (ses émotions, ses capacités, sa fatigue) pour son confort.

Si une unité spécialisée dans l'accompagnement des personnes vieillissantes n'est pas disponible sur la structure, il est recommandé de désigner des professionnels ressources. Une proposition à minima pourrait être de former un binôme (Infirmier Diplômé d'Etat, Aide-Soignant par exemple) sur les questions du vieillissement chez la personne en situation de handicap. Ces nouvelles compétences pourront aiguiller les professionnels et porter un regard constructif sur l'adaptation des projets de vie et la modification des accompagnements quotidiens.

Il existe des unités spécifiquement dédiées aux personnes handicapées vieillissantes, elles restent cependant rares et plus adaptées aux handicaps légers, malgré la demande grandissante.

Rubis ETHEVE - Animatrice

Bibliographie

Polyhandicap et vieillissement - colloque APHP 14/06/2015

L'accompagnement de la personne polyhandicapée de sa spécificité - Recommandation de bonnes pratiques HAS 13/10/2020

MAS et FAM, Similitudes et particularités - Yara MAKDESSI, DREES document de travail 10/2012

Adapter le projet d'une MA pour réussir l'accompagnement des personnes polyhandicapées de générations différentes - Jérôme TRANCHARD Mémoire de l'ENSP 2017

La gestion des événements indésirables

DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Événements indésirables « grave ou pas grave : je signale, j'analyse, je partage »

Un dysfonctionnement met en danger une personne, un professionnel, l'établissement...

Il est classé en 4 catégories :

- les Événements Indésirables Associés aux Soins (EIAS),
- les Événements Indésirables graves (EIG) : EIG peut être associé aux soins ou non,
- les Événements Porteurs de Risques (ERP),
- un Événement Indésirable Grave associé aux Soins (EIGAS) = EIG + EIAS.

Les étapes et objectifs de déclaration

1 - Traitement

Résoudre l'incident et corriger la situation.

2 - Signalement

Remplir une Fiche de déclaration d'Évènement Indésirable (FEI).

Si besoin les référents qualité et/ou responsables demandent des compléments d'informations au déclarant.

3 - Enregistrement

La déclaration est hiérarchisée selon une échelle de criticité structurée.

4 - Analyse des causes avec les professionnels

Mise en place de réunion pluriprofessionnelle pour l'analyse des FEI.

Sélection des EI à analyser en fonction des échelles de fréquence / de gravité et recherche des causes (avec méthode ALARM, par exemple).

Pour les événements graves et crise : retour d'expérience (RETEX).

5 - Actions correctives

Mise en place d'actions d'amélioration et de barrières de sécurité via un plan d'actions.

6 - Communication

Au déclarant : informer des améliorations issues du signalement.

Conseil de Vie Sociale : bilan annuel, point de situation à chaque instance... Critère HAS !

Annuelle : affichage du bilan, rapport d'activité qualité...

Un bilan est établi des événements indésirables retraçant : le nombre de signalements, la répartition par catégories, les améliorations apportées grâce aux analyses des causes et RETEX.

Chaque déclaration d'EI est un pas vers une culture de sécurité renforcée.

Sabrina SAHNOUNI - Responsable qualité, hygiène et sécurité

La musicothérapie

À LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE LÉON HERZ

Cela fait de nombreuses années que l'association « Musique et handicap » intervient au sein de la MAS Léon Herz.

Depuis 2016, c'est Estelle Briquet, musicothérapeute, qui accompagne les résidents chaque lundi après-midi. Très vite, elle a pu établir une relation de confiance avec chacun d'entre eux et proposer des objectifs en lien avec leur projet d'accompagnement personnalisé (besoins et attentes).

« La musicothérapie est l'utilisation judicieuse de la musique, comme outil thérapeutique pour rétablir, maintenir et améliorer la santé mentale, physique et émotionnelle. La nature non verbale, créative et affective de la musique facilite l'interaction, l'expression de soi, la communication et la croissance. »

parole de partenaire

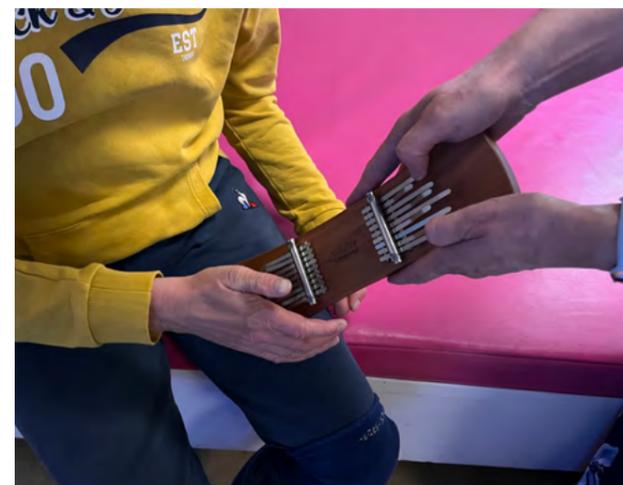
« Ayant beaucoup de musiciens dans ma famille, la musique a depuis toujours fait partie de ma vie. On m'a raconté que toute petite fille, avant même de savoir parler j'essayais déjà de fredonner des comptines.

Plus tard je suis rentrée au conservatoire, pour y apprendre le trombone à coulisse et le chant lyrique. Ne voulant pas devenir professeur de musique mais désirent profondément aider toute personne ayant des difficultés quelles qu'elles soient, parallèlement à mes études de musicologie à La Sorbonne, j'ai entrepris mon cursus d'études de musicothérapie au Centre International de Musicothérapie de Noisy-le-Grand ; j'en suis sortie diplômée en 1998, en tant que musicothérapeute/sophrologue.

Habitant sur Paris, j'ai été employée plusieurs années par une association grâce à laquelle j'ai pu travailler en tant que musicothérapeute dans de nombreux centres spécialisés, IME, EMP, Foyer de vie.

Suite à un déménagement et à un changement de vie, j'ai intégré l'association Musique et Handicap 78 en juin 2016, et je vais notamment à la MAS Léon Herz depuis cette période. J'y anime une fois par semaine des séances de groupe et des séances individuelles, selon la pathologie des résidents. Le protocole de soins est défini par l'équipe encadrante et je m'y réfère pour fixer un ou plusieurs objectifs pour chaque résident auprès de qui j'interviens.

C'est une profession très gratifiante, un simple son peut amener sur le visage d'un bénéficiaire un immense sourire, et lorsque ça se produit, ce sourire me prouve que je fais un métier merveilleux. » - Estelle BRIQUET



A quoi sert la musicothérapie et comment est-elle pratiquée ?

La musicothérapie est une discipline paramédicale, un type de thérapie qui utilise les sons, la musique, les mouvements dans le but d'améliorer la santé d'une personne dans son ensemble (physique, affective, sociale, mentale). Elle peut être utilisée pour tout public, les enfants, les adolescents, les adultes et les personnes âgées, en préventif et en curatif.

Tous les états de santé peuvent en bénéficier, que les altérations soient sensorielles (cécité, surdité), motrices, altérations du système nerveux central, ou altérations des relations sociales...

Il ne s'agit pas d'apprendre au bénéficiaire de la séance à jouer d'un instrument, ou de lui faire simplement écouter un morceau de musique.

Par exemple, dans le cadre d'intervention en institution spécialisée, il y a un protocole déterminé à suivre, afin d'agir en complément des autres thérapies.

Un résident, qui ne s'exprime que par des gestes brusques et des tapotements, va petit à petit découvrir des nouvelles sensations en manipulant différemment un instrument de musique et va se rendre compte qu'il n'est pas « obligé » de taper l'objet pour qu'il émette un son.

Une résidente non verbale va découvrir de façon ludique par des jeux de souffle, de claquements de langues, de jeux vocaux, des nouveaux sons qu'elle aura envie de reproduire par la suite et qui viendront en quelque sorte enrichir son « vocabulaire ».

Un autre résident qui est plutôt isolé sur son unité va venir à la séance de groupe avec une demande de chanson qu'il aura envie d'écouter, de chanter et de partager avec les autres membres du groupe ; le musicothérapeute sera là pour l'aider à trouver et exprimer pourquoi il a choisi cette chanson. Le temps d'échange avec le groupe sera précieux pour ce résident habituellement solitaire.

Isabelle MARCHAND - Cheffe de service éducatif,
Estelle BRIQUET - Musicothérapeute, Musique et Handicap 78

L'autodétermination au cœur de nos pratiques

AU SEIN D'HANDI VAL DE SEINE



L'autodétermination est un concept fondamental pour les personnes en situation de handicap. Elle repose sur le droit de chaque individu à faire ses propres choix, à contrôler sa vie et à participer pleinement à la société, quel que soit son niveau d'autonomie ou ses capacités. Dans les établissements médico-sociaux, l'enjeu de l'autodétermination est particulièrement crucial, car il concerne des aspects aussi divers que la participation aux activités, les choix de vie quotidienne, l'expression de ses préférences et la prise de décision. Cependant, mettre en œuvre l'autodétermination dans la pratique peut se heurter à des obstacles en raison des différences de capacités, de besoins et de niveaux de compréhension des individus.

Comment adapter l'accompagnement pour que chaque personne puisse développer son autodétermination ? Quels ajustements sont nécessaires pour permettre à chacun de s'exprimer et d'agir selon ses possibilités ?

L'autodétermination repose sur plusieurs piliers : la capacité de faire des choix, la compréhension des conséquences de ces choix et le soutien adapté pour accompagner ces décisions. La mise en œuvre concrète de ce droit peut être complexe, car chaque personne en situation de handicap a des capacités propres, qui influencent son niveau d'autonomie.

Pour les personnes ayant des handicaps légers, le soutien à l'autodétermination peut consister en un accompagnement qui encourage l'expression des choix dans des contextes variés : activités quotidiennes, loisirs, gestion de la vie sociale et le travail. Les professionnels peuvent soutenir ces choix en les aidant à peser les avantages et les inconvénients de chaque option, sans toutefois diriger les décisions. Cela demande une posture d'écoute et de respect, où l'on favorise la capacité à être acteur de sa propre vie.

Pour les personnes ayant des handicaps plus lourds, la situation est différente. La capacité de compréhension et de formulation du choix peut être limitée, et dans certains cas, les personnes peuvent être dans l'incapacité de s'exprimer verbalement ou de comprendre des options complexes. Dans ces situations, il est important de rechercher des formes d'autodétermination adaptées. Par exemple, l'utilisation de moyens de communication alternatifs (comme des pictogrammes, des objets du quotidien ou des dispositifs de communication assistée) peut permettre à la personne d'exprimer des préférences, même de manière simple. Il est également possible de favoriser l'autodétermination en créant des routines dans lesquelles la personne peut faire des choix accessibles, tels que choisir entre deux activités ou exprimer des préférences alimentaires, vestimentaires ou de confort.

L'accompagnement des personnes dans l'autodétermination repose également sur la formation des équipes professionnelles. Handi Val de Seine sensibilise les professionnels aux différentes façons de soutenir la prise de décision et comprendre que, même si une personne ne peut pas faire des choix complexes, elle peut néanmoins participer à la construction de son quotidien. Notre accompagnement nécessite donc un équilibre subtil entre soutien et respect des souhaits de la personne, sans infantilisation ni prise de contrôle.

Promouvoir l'autodétermination des personnes en situation de handicap est essentiel pour garantir la dignité, le bien-être et l'inclusion dans la société. Cette démarche nécessite d'adapter les pratiques et d'innover dans les moyens de communication pour respecter les différences de chacun. Que la personne puisse exprimer clairement ses préférences ou qu'elle ait besoin de soutiens spécifiques pour y parvenir, l'autodétermination est un droit fondamental. En soutenant chaque personne dans l'expression de ses choix, nous créons une société plus inclusive, où chacun peut participer à la construction de son parcours de vie.

La communication alternative

À L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF EMMANUEL MARIE



En lien avec la loi 2005 pour « l'égalité des droits et des chances et la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », l'IME Emmanuel Marie est engagé dans une démarche d'accessibilité par l'adaptation des outils de communication en direction des personnes accompagnées.

Nos pratiques s'appuient sur des méthodes de communications alternatives comprenant plusieurs dimensions : phrases simples, pictogrammes, signes, photos...

La manière d'écrire et de parler vise à rendre une information plus facile à lire, à comprendre et se traduit par des petits dessins/ pictogrammes.

À l'IME Emmanuel Marie, nous accueillons des jeunes en situation de déficience intellectuelle et TSA. Nous utilisons ces moyens de communication pour adapter nos écrits car certains jeunes savent lire, d'autres non, d'autres ont des difficultés pour comprendre ce qu'ils lisent. Cela permet aux jeunes d'accéder et de simplifier les informations en regardant uniquement les images, les pictogrammes.

Quelques exemples

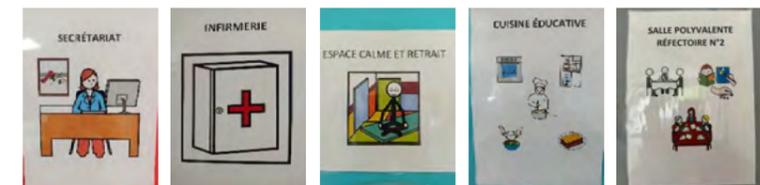
Compte rendu de Conseil de Vie Sociale, auquel les jeunes participent activement



Emploi du temps d'un jeune



Différents lieux de l'IME



Projet d'Accueil Personnalisé rempli par le jeune et par les parents



Consignes diverses



Echelles de la douleur



Emotions



Gaëlle DIONISIO - Psychomotricienne, Béatrice D'HERMY - Educatrice spécialisée

ET SI ON JOUAIT ?



Cet été le FAM Jacques Saint-Amaux a emprunté à l'IME Emmanuel MARIE des jeux en bois géants sortis tout droit de leur atelier. Imaginez un billard hollandais, un puissance 4, des dominos et une planche à rebond : le tout en version géante...

Une kermesse très adaptée à notre public !

L'accompagnement de la personne

AU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS



Depuis quelques années, on assiste à un changement profond de la perception de la maladie mentale. Jusqu'alors, dans son approche « médicale », les patients « psychiatriques » étaient considérés comme patients chroniques, n'ayant que peu de possibilité d'évolution et pour lesquels l'objectif de soins était de limiter les symptômes pour les rendre plus « modulables », moins symptomatiques. Aujourd'hui nous considérons la personne atteinte d'un trouble psychique comme un patient chronique ayant la possibilité d'évoluer, de devenir expert de sa maladie, de s'intégrer pleinement dans une vie citoyenne et de se rétablir. Le concept de rétablissement prend tout son sens en particulier dans le monde de la psychiatrie car il implique un vrai changement de paradigme.

Le rétablissement est alors défini, non pas comme un état de santé basé sur des facteurs médicaux, mais comme une posture, un processus, une attitude, une démarche personnelle, portés par la personne qui modifie son regard sur son trouble et l'investi différemment. Ce changement de perception, bien qu'il présente un avantage certain pour les patients, traverse et interroge le système de psychiatrie actuel, remettant en question la dimension éthique des soins ainsi que l'organisation des services des soins.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les troubles psychiques sévères constituent l'une des dix premières causes d'incapacité chez les 15-44 ans. Les troubles mentaux (maladies psychiatriques ou consommations de psychotropes) représentent le premier poste de dépenses du régime général de l'assurance maladie par pathologie, avant les cancers et maladies cardio-vasculaires, soit 19,3 milliards d'euros. La prise en charge de la pathologie psychiatrique est un véritable enjeu actuel de santé publique. La situation des patients concernés par la psychiatrie est préoccupante, la demande de soins est en constante augmentation et les ressources mises à leur disposition sont insuffisantes. Cette situation est en grande partie liée à la démographie médicale, certaines régions étant plus affectées que d'autres par le manque de psychiatres. Face à ces difficultés, il est nécessaire de réfléchir à des stratégies compensatoires à l'échelle de chacun afin de favoriser le parcours des patients issus de la psychiatrie.

Avec le souci de décloisonner les soins, les SAMSAH ont été créés à la suite de la loi de 2005. Ces dispositifs ont pour mission d'accompagner l'utilisateur dans la réalisation de son projet, dans le respect de ses choix et sa temporalité. Elles permettent le suivi du patient en ambulatoire et favorisent la notion de parcours, grâce à la coordination des soins.

Le SAMSAH Handi Val de Seine est un dispositif médico-social en milieu ouvert s'adressant à des adultes en situation de handicap psychique uniquement, ne vivant pas en institution.

L'objectif principal du SAMSAH est d'accompagner la personne atteinte d'un trouble psychique dans la compréhension de sa maladie et dans sa réhabilitation. Nous aidons les personnes accompagnées à réduire le handicap causé par la maladie psychique par une meilleure compréhension de cette dernière. Nous inscrivons nos méthodes de travail dans la définition de rétablissement citée plus haut, l'accompagnement est individualisé et construit en collaboration avec la personne accompagnée, toujours placée au cœur de son projet.

Le travail autour de la maladie est intégré dans un projet d'accompagnement personnalisé et s'inscrit dans différentes médiations via différentes compétences de l'équipe pluridisciplinaire.

Chaque professionnel de l'équipe, bien qu'ils aient tous des compétences bien distinctes, travaillent conjointement le même objectif : rétablir la personne et lui permettre de vivre le plus correctement possible sans être empêché par sa maladie.

Dans cette optique, le travailleur social peut par exemple travailler sur les fonctions cognitives autour des rendez-vous en lien avec les démarches administratives. L'accompagnement à un rendez-vous CAF sera l'occasion de travailler la compréhension des démarches mais également le lien à l'autre, la planification d'une tâche, la gestion de l'anxiété associée, la compréhension des hallucinations auditives majorées par la peur...

L'infirmière se charge de la coordination des soins, en faisant le lien avec les équipes soignantes impliquées dans la situation pour permettre une cohérence dans les différentes prises en charge. Elle pourra également travailler les fonctions sociales autour du sport, la compréhension du trouble via des séances d'éducation à la santé...

La psychologue de l'équipe apporte quant à elle un éclairage clinique

pour guider les professionnels dans la compréhension de l'individualité de la personne accompagnée en proposant des suivis d'orientation psychanalytique. Ses formations en sexologie et en ethnopsychiatrie lui permettent d'avoir un champ d'analyse très large et répondant à un besoin précis.

L'AES (Accompagnante Educative et Sociale) a pour rôle d'accompagner les personnes étant dans l'attente de l'attribution d'une Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et aide humaine (auxiliaire de vie) dans la réalisation des actes de la vie quotidienne. Elle permet ainsi de favoriser le maintien à domicile dans des conditions bénéfiques au rétablissement de la personne. Elle occupe également un rôle important dans l'accès à la vie sociale et à la culture, en proposant des groupes tels que la médiation animale, la cuisine, ainsi que des sorties culturelles.

La psychomotricienne quant à elle, utilise une médiation qui s'adresse à la personne dans sa globalité, c'est-à-dire s'intéresse au lien entre le corps et le psychisme. Elle s'intéresse au mouvement, mais pas sur un versant mécanique, sur un versant Identitaire : le corps est alors considéré comme le socle de l'identité – nos sensations corporelles nous permettent de prendre conscience de qui l'on est (prise de conscience de nos limites qui nous bordent et nous séparent des autres). Sur le versant relationnel « comment je rentre en relation avec les autres » et sur le versant environnemental « comment j'investis l'espace autour de moi, à quel rythme ».

Dans les situations de handicap psychique, on observe des troubles du tonus (existence de tensions, rigidités ou bien hypotonie), une désorganisation entre les sphères motrices, émotionnelles, cognitives, des hypersensibilités sensorielles, des difficultés dans la communication non verbale, des difficultés à percevoir l'enveloppe corporelle.

La psychomotricité permet de favoriser la mise en mouvement, l'investissement du corps, de l'espace, d'apporter des informations sensorielles, motrices afin d'aider la personne à se représenter de façon plus stable et à pouvoir s'adapter au mieux à son environnement. Elle s'inscrit de cette façon dans le projet de réhabilitation en aidant la personne à identifier les ressources dans son environnement.

Enfin, la cheffe de service, également infirmière en pratique avancée spécialisée en psychiatrie accompagne l'équipe dans la compréhension clinique des situations en proposant des consultations IPA aux personnes accompagnées. Ces consultations permettent de travailler autour du traitement, de la compréhension du trouble via de l'éducation thérapeutique et faire le lien avec la santé somatique en prévenant les troubles dysmétaboliques associés aux pathologies psychiatriques.

L'accompagnement de la personne au SAMSAH s'articule en équipe, engageant de nombreux points de coordination, de réflexion, de compréhension, alimentés par les différents professionnels engagés dans la situation. Nous proposons de manière annuelle, au minimum, une synthèse avec tous les partenaires engagés dans la situation de la personne pour fluidifier le parcours et rendre cohérent les interventions des différents professionnels.

L'équipe du SAMSAH

L'épanouissement à travers la pratique sportive

Il y a quelques années à l'IME Alfred BINET, Julien découvre un sport qui lui plaît énormément : le basket. Depuis la rentrée de septembre, Julien intègre le Club de l'AS Mantaïse dans l'équipe « Basket adapté compétition »...



Julien, sa maman et Marie JACQUES

Assistante sociale à l'IME Alfred BINET



Comment Julien a intégré l'équipe de basket ?

Maman - Madame JACQUES nous a mis en lien avec le club AS Mantes Basketball. Suite à ça, nous avons été au Forum des associations qui a eu lieu le 7 septembre à Mantes-la-Jolie. Nous y sommes allés et avons rencontré Monsieur et Madame Duchassaing. Il y avait justement une démonstration avec des jeunes en situation de handicap et ils ont invité Julien à y participer. Se débrouillant pas mal, ils lui ont donc proposé de s'inscrire. C'était le souhait de Julien depuis 2 ans. Il a intégré le groupe dès le 10 septembre. Pour la section compétition, il y a trois entraînements par semaine : le mardi soir, le jeudi soir et le dimanche matin au gymnase Souquet à Mantes-la-Jolie. En fait, c'est une équipe de basket compétition. Ils sont 8 avec Julien.

Quelle est la particularité de cette équipe ?

Maman - L'an dernier cette équipe a fait les championnats de France. Ils ont remporté la coupe des championnats de France à Aubagne en mai 2024. Elle était composée de 7 personnes.

Julien - Ils ont même joué à Marseille.

Comment Julien se sent-il dans le groupe ?

Maman - Il a été très très bien intégré par le coach, par le capitaine de l'équipe... Nous restons avec mon mari aux entraînements et nous voyons qu'ils l'ont vraiment bien intégré, tout de suite. C'est un groupe très sympa.

Julien - Oui (sourire). Le capitaine c'est Momo et il y a Paul aussi.

Marie - Donc ça t'a rassuré et ça a rassuré maman aussi ! Est-ce que tu vois que maman est aussi fière de toi ?

Julien - (sourire)

Est-ce que tu es fier Julien ?

Julien - Oui, mais ça me fait un peu bizarre de rentrer dans une équipe qui est déjà championne. J'ai un peu la pression.

Maman - Comme l'a dit encore hier le coach, il faut qu'il apprenne.

Marie - Tu t'es bien intégré et ce n'est pas donné à tous les jeunes. Ce n'est pas toujours évident ! Bravo !

Tu faisais du sport avant ?

Julien - Oui ici, à l'IME.

Maman - Avec Rodolphe (professeur d'EPS à l'IME), quand il faisait des entraînements de basket et de tir à l'arc le soir à l'IME. C'était vraiment bien !

Marie - Et du coup, Julien a pu dire qu'il aimait bien le basket. C'est vrai que Julien a aussi la carrure pour faire du sport. Il est grand !

Maman - Et il fait de la piscine en plus avec un maître-nageur le mercredi après-midi. C'est sa deuxième année et il est monté au niveau supérieur cette année.

Marie - C'est une sacrée semaine sportive, en plus de l'IME. Tu travailles ton corps là, entre la piscine et le basket.

Julien - Ça fait du sport !

Comment avez-vous connu ce club de basket adapté ?

Marie - Mme GUERIN (maman de Julien) m'a appelée et m'a demandée si à tout hasard cela rentrait dans mes missions de pouvoir soutenir les jeunes et les familles dans ce projet. Je me suis donc rapprochée de Rodolphe qui connaît bien les associations sportives et j'ai pu contacter le club par la suite.

Maman - Oui, parce que cela faisait deux ans que Julien voulait faire du basket et insistait. Je m'étais renseignée mais je ne savais pas vraiment à qui m'adresser. C'est grâce à Madame JACQUES.

Marie - Disons que le plus dur, c'était de vous convaincre.

Maman - Oui. Finalement, d'avoir les coordonnées, je les ai plutôt obtenues facilement. C'est un vrai travail d'équipe parce que même le coach a été à l'écoute et a proposé de tester, de venir voir. Pour être convaincu, il faut tester et cela tombait bien parce que le Forum des associations se déroulait la semaine suivante.

Des matchs sont-ils prévus prochainement ?

Maman - Il va y avoir un premier match dans le Nord, donc ils vont partir le vendredi soir et rentrer le dimanche. Ils seront accompagnés mais il n'y aura pas la famille.

Marie - C'est important le premier match ! En plus, en dehors de la famille. C'est la première fois que tu dormiras en dehors de chez toi ?

Julien - Oui.

Marie - Tu as hâte ou tu n'as pas hâte ?

Julien - J'ai un peu peur mais j'ai un peu hâte.

Marie - Il n'y aura pas tes parents. Ce sera ton moment à toi avec ton club, c'est trop bien. Tu nous tiendras au courant, comment s'est passée la première rencontre... Et peut-être qu'un jour, on viendra aussi te supporter.

As-tu suivi les jeux de Paris 2024 ?

Julien - J'ai aimé la natation. Avec Léon Marchand !

Marie - C'est vrai qu'il est impressionnant. Il a remporté toutes les médailles.

Maman - Ils sont allés voir un match de tennis fauteuil à Roland-Garros avec l'IME aussi.

parole de professionnelle

« C'est une belle réussite personnelle qui vient compléter le parcours à l'IME et extérieur à la famille... Leur espace à eux ! » - Marie JACQUES

parole de partenaire

« Madame JACQUES nous a appelé fin août, elle est au départ de l'aventure de Julien, l'intermédiaire entre ses parents et nous !

Le basket adapté à Mantes la jolie c'est une équipe qui a été créée il y a 3 ans.

Monsieur Christophe DUCHASSAING est l'entraîneur des jeunes, qu'ils appellent le coach, et moi la coachette. Je gère leurs « émotions » sur le banc et lors des déplacements pour les matchs, tournois et Championnat de France. Florence, la maman d'un joueur, nous aide également beaucoup sans oublier Baptiste FALLUEL, le Président du club.

Les entraînements sont organisés en fonction des différents niveaux et pendant les séances les joueurs se motivent entre eux ! Il y a la section compétition et loisirs. Nous accueillons les jeunes à partir de 12 ans ayant une certaine autonomie. » - Corinne DUCHASSAING pour l'AS Mantes Basketball



Paul Antoine DIBATANTU et Mehdi RAHLI

Champions de France et travailleurs à l'ESAT



Propos recueillis par Margaux BELHOMME - Coordinatrice de projets à l'ESAT du Petit Parc

Qu'est-ce que cela vous apporte de faire du basket en club ?

Mehdi - Ça faisait longtemps que je ne faisais pas de sport. Avec le basket, j'ai pu mettre en place une autodiscipline au niveau de mon hygiène de vie. Cela m'a appris à travailler plus pour être le meilleur.

Paul Antoine - Cela libère l'esprit des choses négatives. J'ai pu créer du lien social, rencontrer des amis et découvrir de nouvelles régions lors des différentes rencontres.

Quels sont les matchs à venir pour l'année à venir 2024/2025 ?

Mehdi et Paul Antoine - De novembre jusqu'à mai, débutent les matchs pour le Championnat régional. Nous participons à différents tournois à Andres (62) et à St Malo (35). Les Championnats de France se dérouleront à Mantes-la-Jolie mais nous n'avons pas encore de date. Vous êtes tous les bienvenus pour nous soutenir.

Que diriez-vous à des personnes qui hésitent à s'inscrire au club de basket adapté ?

Mehdi et Paul Antoine - Venez nous voir lors d'un entraînement et si vous souhaitez faire un essai au club c'est possible. Il faut oser et croire en vous. Nous sommes une équipe bienveillante.



Le sport adapté et ses bienfaits

À LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE LÉON HERZ

Depuis 6 mois, l'association « Siel bleu », association à but non lucratif, intervient à la MAS Léon Herz chaque jeudi après-midi et propose des activités physiques adaptées aux résidents de l'internat et de l'accueil de jour de la MAS. Les séances sont animées par Brian, Enseignant APA, accompagné par Aurélie Animatrice et Daouda A.E.S.

Cette activité est une approche permettant à chaque résident d'accéder au sport selon ses capacités, ses besoins et ses envies afin de maintenir son autonomie. Elles ont pour but également de favoriser l'esprit d'équipe et l'autodétermination à travers le jeu et ses stratégies.

Les séances ont été planifiées sur trois cycles de quatre mois. L'objectif est de faire participer le plus grand nombre selon les capacités de chacun.

Différents sports adaptés ont pu être ainsi identifiés :

- Parcours moteur et dextérité
- Jeux de ballon : basket, king ball, bowling ...
- Et le 3ème sera axé sur la relaxation et le renforcement musculaire.

Ces moments de convivialité créent le partage, l'échange avec les autres et s'inscrivent dans une dynamique de groupe.

Progressivement, au cours de ces 6 mois une pair-aidance s'est installée. Les résidents s'entraident, se soutiennent. Grâce à cette dynamique, chacun fait preuve de persévérance pour lui-même mais a aussi un regard bienveillant pour l'autre.

En relevant certains défis, sous les applaudissements et les encouragements, ils gagnent en confiance et sont plus déterminés et motivés pour réussir. A suivre...

Aurélie PRIGENT - Animatrice,
Isabelle MARCHAND - Cheffe de service éducatif



Amadou, Thomas, Tenzin et Maurice spectateurs de la compétition de bocce

Le terrain multisports

DE L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF ALFRED BINET

L'IME a célébré l'inauguration tant attendue de son tout nouveau terrain multisports le 28 juin 2024.

Cet évènement marque une étape importante dans l'amélioration des infrastructures sportives de l'établissement visant à promouvoir le bien-être physique, mental et social des jeunes accueillis, mais aussi des personnes accompagnées par les autres établissements d'Handi Val de Seine.

Outre la réponse apportée aux besoins des personnes en situation de handicap, ce projet de rénovation a également été pensé à travers le concept d'inclusion inversée par l'invitation des citoyens à « oser venir » dans l'institution. Ainsi ce terrain multisports sera mis à disposition d'autres associations sportives, écoles de proximité sur des créneaux de pratique définis en amont.



Mais revenons à la genèse du projet...

La rénovation du terrain de foot de l'IME a été lancée en 2019 à la demande des jeunes du SIPFP dont Gauthier, Léandro et Magnus. Un projet ambitieux : il a fallu plusieurs années de recherches de sponsors pour qu'il voit enfin le jour en avril 2024.

En effet, grâce à nos partenaires, Mme GRAS du CCAS des Mureaux et M. MENAND du Comité Départemental de Sport Adapté, nous avons eu connaissance d'une possibilité de subvention par l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du plan de financement « 5000 terrains pour les JO 2024 ». Cette opportunité était trop belle, il fallait la saisir ! C'est avec l'aide du siège de l'association et du syndicat intercommunal que le dossier a été monté en 3 semaines, déposé en avril 2023 et retenu par l'ANS en septembre 2023 avec à la clé : 79 000 euros de subvention !

Un très beau travail collaboratif !

Aujourd'hui, ce nouveau terrain est plus qu'une infrastructure sportive. C'est un espace de partage, de dépassement de soi et d'inclusion.

La création de ce terrain multisports reflète l'engagement de l'IME Alfred Binet à offrir un environnement inclusif et stimulant pour les jeunes accompagnés. L'établissement prévoit d'organiser régulièrement des événements sportifs et des rencontres inter-établissements pour promouvoir l'intégration et les échanges.

Le sport à l'IME a de beaux jours devant lui...

Muriel GARNIER - Directrice

ATELIER ART PLASTIQUE

La Flamme de la Plateforme de services

Cœurs courageux et vaillants que sont les professionnels et les personnes accompagnées de la PDS... Il s'agissait d'une invitation à accrocher une ou des photos de leurs exploits sportifs. Exploits individuels ou collectifs, beaucoup ont joué le jeu.

Et bien sûr, dans le cadre des JO et la déco faite par le groupe art plastique du CAJ !



Intégrer le sport

AU SEIN DU PÔLE ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL

Les Jeux Paris 2024 ont été l'occasion de poursuivre et d'encourager le déploiement de la pratique de l'activité physique et sportive pour tous, en particulier des personnes en situation de handicap pour le champ de l'autonomie.

Le sport est un levier phare de la prévention de la perte d'autonomie ou de son maintien. Il est aussi un vecteur de lien social.



Dans le cadre de son projet, le pôle ESAT axe une partie de son évolution dans le développement et l'inclusion sociale. Au-delà du développement professionnel, notre volonté est de favoriser l'accès au sport pour les personnes porteuses de handicap.

Que souhaitons nous faire ?

- Se doter d'équipements sportifs variés extérieurs et intérieurs.
- Donner un accès aux équipements sportifs afin de permettre au plus grand nombre une activité physique quelle que soit la saison.
- Nommer des référents sport dans chaque ESAT va permettre de communiquer et de coordonner l'accès au sport, que ce soit en interne ou en externe.

Comment nous aider ?

Nous faisons un appel aux subventions et aux dons dans le cadre de ce projet sport et cherchons à acquérir des équipements sportifs divers : tables de ping pong, filets de volley ball et badminton, paniers de basket, tapis de course, rameurs, vélos d'appartement elliptique, sacs de frappe...

virginie.napieray@hvs78.org

Une histoire pleine de sens

DU CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR

Le bénévolat est une expérience permettant de s'engager au profit des autres, de se rendre utile, de s'investir.

C'est aussi une manière de ne plus être soi-même bénéficiaire mais acteur, un précieux outil pour donner des chances dans une recherche d'emploi et permet d'acquérir des savoir-faire et des savoir-être.

C'est pourquoi, en tant que Référente insertion professionnelle au CAJ, il me tenait à cœur de travailler l'inclusion en milieu ordinaire par l'intermédiaire du bénévolat aux Restos du Cœur.

« C'est l'histoire de 3 mecs »

Trois mecs, accompagnés par le CAJ, qui ont des envies et des projets. Armés de leur sourire et de leur volonté, ils sont allés à la rencontre des bénévoles et des bénéficiaires des Restos du Cœur.



Ce n'est pas la fin de l'histoire de ces 3 mecs.

Ce n'est que le début de nouvelles aventures.

Je tiens à remercier l'équipe de bénévoles des Restos du Cœur pour leur accueil et leur bienveillance.

Clarisse DOIDY -
Educatrice technique spécialisée

La pair-aidance

PAR LE DISPOSITIF INCLUSIF ET PAIR-AIDANCE

Pour comprendre la pair-aidance et tout ce que cette notion implique, il faut se pencher sur son origine. En effet, le mot « pair », même s'il évoque cette notion « d'égalité », a été vecteur de nombreux sens au cours du temps. On peut tenter de résumer les multiples ramifications du sens ainsi :

- Statut : « titre honorifique, donnant accès au conseil du roi [accordé à des seigneurs] » ; « entre pairs / entre membres d'une même profession »
- Situation : « être sur un pied d'égalité ; mettre au même niveau/rang »
- Droit / regroupements pour faire valoir des droits : déclinaison de la notion « pair/statut », c'est ce que ce statut permet d'avoir accès et de jouir d'une série de droits et de pouvoir.
- Pouvoir sur soi et de décision (Independant living) : par extension « notion de décider soi-même pour soi-même ».

La pair-aidance telle qu'on la connaît aujourd'hui dans le champ du handicap, se cantonne à une approche « par pathologie » (l'entraide entre personnes atteintes de cancer, d'alcoolisme, de schizophrénie), voire « par statut » (l'entraide entre personnes handicapées). Cependant, on aurait tort de penser que cette approche résume la pair-aidance. En effet, l'aide entre pairs se retrouve dans de vastes domaines, comme les personnes concernées par le célibat non-choisi, les difficultés scolaires, ou encore les personnes appartenant à une même communauté.

La pair-aidance entre deux personnes constitue bien plus une situation vécue qu'un statut : il n'y a pas deux personnes identiques, il n'y a donc pas deux façons de vivre les mêmes situations.

Partant de ce principe, la notion d'accompagnement, peu importe le lieu où l'accompagnement s'exerce (en établissement ou hors établissement, enfants ou adultes), offre une richesse immense. Il s'agit de mettre de côté sa perception des choses et son vécu, pour pouvoir comprendre le vécu de la personne afin de mieux cibler ce dont elle a besoin. En procédant ainsi, on se préserve de toute ingérence sur la vie de la personne. Nous pouvons donc dire que l'on permet à la personne de faire émerger sa propre autonomie.

Appliqué dans le cadre de l'animation de la pair-aidance, cela implique de se donner les moyens de voir, observer et reconnaître les compétences de la personne comme étant une ressource pour quelqu'un d'autre.



Au DIPA, cela se traduit par un recueil auprès des personnes de leurs savoir-faire dans le but de soutenir un partage à d'autres personnes. Certains pair-aidants proposeront de partager ses connaissances sur : le budget, la cuisine, les outils numériques, les déplacements en transport, ou encore le vécu de situation de handicap lorsque l'on est concerné par des troubles ou difficultés psychiques.

À la suite de ce recueil, le pair-aidant est soutenu dans l'organisation et le déroulement de son activité. Marion HERVÉ, Animatrice de la pair-aidance au sein du DIPA, en soutenant les pair-aidants dans ces activités, valorise un rôle social et améliore la qualité de vie des personnes. A ce titre, un partenariat avec le FAM a été mis en place à partir des capacités de personnes accompagnées au sein du Pôle Accompagnement HVS (cf. ci-après l'article de Christine).

Autre application de la pair-aidance au travers du DIPA, Magali JEHENNE, Animatrice sociale au sein du GEM de Mantes-la-Jolie, favorise l'expression de cette pair-aidance au travers de l'accompagnement à la gestion et de l'animation de l'association. Concrètement, elle soutient les adhérents dans la conception du planning d'activités, dans l'organisation des conseils d'administration, dans la mise en œuvre des activités (appeler, planifier, se déplacer, payer l'activité le cas échéant), le tout, sans jamais faire à la place de. Ce GEM de l'Amitié est une association gérée depuis bientôt 5 ans par les adhérents pour les adhérents, et s'inscrit petit à petit comme un partenaire du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) de la ville Mantes-la-Jolie.

Cela permet de reconnaître que chacun peut être une personne aidante. Ce travail de valorisation des rôles sociaux permet de faire de cette société, une société qui reconnaît la place de tous ses membres et qui leur reconnaît un rôle moteur pour ses semblables.

Florian DALL'ACQUA -
Chef de service du Dispositif Inclusion et Pair-Aidance

AU FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ JACQUES SAINT-AMAUX

En février 2024, Marion HERVÉ a contacté le FAM pour proposer des interventions de pair-aidance. En tenant compte des besoins des résidents du FAM, nous nous orientons assez vite vers la mise en place d'un atelier cuisine et d'un atelier gestion. Un premier rendez-vous dans l'établissement est convenu, avec Ghislaine DUBOIS pour la cuisine et avec Jean-Pierre DUFOUR pour la gestion et la comptabilité.

Une convention de bénévolat/pair-aidance est ainsi élaborée par le pôle accompagnement pour chaque intervenant.

Le rôle d'un pair-aidant

Au départ du projet, la notion de pair-aidance avait été évoquée avec les différents acteurs.

Quelques mois plus tard, en juin 2024, une réflexion plus approfondie a été menée par les professionnels du pôle accompagnement et du FAM. Ils ont proposé un questionnaire simple, destiné aux intervenants accompagnateurs et aux participants, afin de mieux cerner leur compréhension et leur perception. Savez-vous ce qu'est la pair-aidance ? Participez-vous à une activité, un atelier en pair-aidance ? Qu'est-ce que cela vous apporte ?

L'analyse des réponses a révélé un constat intéressant : bien que les résidents expriment clairement un sentiment d'accompagnement et de soutien de la part des « bénévoles », la notion de pair-aidance n'apparaît pas. Les intervenants, quant à eux, n'ont pas mentionné leur rôle de pair-aidant lors des ateliers.

Les questionnaires des intervenants parlent d'accompagnement, de partage, du plaisir d'être bénévole. Du côté des résidents, il s'agit de rencontre, d'échange, de besoin d'aide pour apprendre, de soutien...

Au regard de leur témoignage, cela traduit un changement de perception de leur rôle : se détachant de l'image du handicap la personne pair-aidante est un bénévole comme un autre.

Christine ROBIN -
Chargée de développement projets



Atelier « pâtisserie »

Le FAM possède un « atelier du goût » digne de ce nom, cuisine très bien équipée et adaptée à tous. Pour ses premières séances, Ghislaine a commencé par un atelier « pâtisserie ». Cet atelier a lieu 1 fois par mois et est proposé en récurrence à 4 résidents accompagnés d'un professionnel du FAM.

Deux ateliers sont mis en place au printemps : confection de gâteaux au yaourt pour le premier, tartes aux pommes et à la rhubarbe pour le second. A chaque séance un temps de dégustation est organisé avec tous les participants.

Un suivi est assuré par les professionnels du FAM. Ghislaine a également des outils pour évaluer la satisfaction.



Atelier « gestion »

Jean-Pierre DUFOUR organise des ateliers à la demande et en individuel.

Le vendredi 29 mars, Jean-Pierre rencontre Catherine et Céline (résidentes du FAM) qui souhaitent progresser dans la gestion de leur budget. Un projet est déterminé pour chacune d'elles, mais elles vont travailler ensemble au cours des mêmes séances. Avant l'été, Jean-Pierre assure 5 ateliers. Un point est fait avec un professionnel du FAM avant et après chaque séance. Les 2 résidentes sont fidèles au rendez-vous. Elles travaillent d'abord sur l'organisation d'un budget, puis plus précisément sur la comptabilité. Cet automne les ateliers ont repris avec au programme les retours de monnaie, les opérations (divisions, soustractions...).

Un clin d'œil aux précieux bénévoles

DU FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ JACQUES SAINT-AMAUX

Au FAM le tissu bénévole s'est bien développé. Huit bénévoles interviennent régulièrement dans l'établissement. Il ne s'agit pas d'un groupe car ils se positionnent plutôt de façon individuelle en soutien dans divers ateliers.

Guy - Éducateur jardin au FAM de 2014 à 2017, en retraite début 2018, il intervient à l'atelier Jardin au gré des saisons et des besoins.

Philippe - Adhérent au GEM de Mantes, musicien averti, intervient depuis 2021 comme bassiste au sein du Zic'Omatic Show tous les jeudis et pour les concerts.

Françoise F. - Mère d'un résident, très sportive, anime en collaboration avec une monitrice éducatrice la gym douce du lundi matin et accompagne l'équithérapie le jeudi après-midi depuis 2023.



Camille - Animatrice BPJEPS mais travaille aujourd'hui dans un autre secteur, propose ses services au FAM depuis 2023, deux mardis après-midi par mois en soutien d'ateliers divers (couture, loto...).

Corinne - AMP au FAM de 2021 à 2024, aujourd'hui à la retraite, elle intervient dans le cadre du comité des fêtes du FAM pour les mardis festifs et les prestations du Zic'Omatic Show.

Françoise T. - Mère d'une résidente, talent de chanteuse, en soutien à la chorale inter-établissement MAS Henri CUQ - FAM tous les lundis matin (groupe créé en septembre 2024).

Merci à tous (pair-aidant ou bénévole) pour votre fidélité et votre dévouement durant cette belle année 2024 !

Christine ROBIN - Chargée de développement projets

L'organisation et la composition

DU GROUPEMENT D'ENTRAIDE MUTUELLE DE L'AMITIÉ

Le GEM situé à Mantes-la-Jolie accueille des adhérents toute l'année pour des activités et des sorties. L'objectif étant de rompre l'isolement.

Il fonctionne avec un Conseil d'administration qui se réunit 4 fois par an. Au sein de ce conseil, il peut y avoir jusqu'à douze personnes.

Ils seront élus, ainsi que les membres du bureau lors de l'assemblée générale qui a lieu tous les ans.

Le bureau est composé d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire, d'un(e) trésorier(e), auxquels peuvent se rajouter vice-président(e), secrétaire-adjoint(e) et trésorier-adjoint(e).

Ces postes sont sur une base de volontariat/bénévolat. Ils préparent les conseils d'administration et l'assemblée générale (ordres du jour, comptes rendus...) entre autres.

Les représentants de l'association viennent en appui aux membres adhérents du GEM pour la gestion quotidienne, l'organisation des activités et les projets.

Les adhérents du GEM de l'Amitié



Les élections du Conseil de Vie Sociale

DU PÔLE ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL

Le 6 juin 2024, les travailleurs du Pôle ESAT ont élu leurs représentants au CVS.

L'organisation de ces élections, préparée avec soin par les professionnels des deux établissements, a permis aux participants de bien comprendre le rôle et le fonctionnement du conseil. Chaque candidat a pu mener une campagne pour présenter ses idées, dans un cadre électoral complet (isoloirs, urnes, bulletins), garantissant ainsi un processus démocratique et formateur.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil de Vie Sociale en ESAT est une instance qui associe les personnes accompagnées à la vie de l'établissement. Le CVS repose sur un socle composé de représentants des travailleurs, de leurs proches, des professionnels de l'établissement et des membres du conseil d'administration de l'association gestionnaire. Le rôle du CVS est de donner des avis et faire des propositions concernant le fonctionnement de l'ESAT. Il recueille également les préoccupations et suggestions des personnes accompagnées afin d'améliorer leur quotidien et de veiller au respect de leurs droits.

Cette journée a été marquée par une forte mobilisation, témoignant de l'engagement des travailleurs dans l'amélioration de leur quotidien et contribuant à la construction d'une véritable « culture de la participation » au sein du Pôle. Lors de la première réunion du CVS, les règlements intérieurs ont été validés par les présidents et vice-présidents des différents CVS. Félicitations aux élus pour leur mandat de 3 ans !

Dans la continuité de ces élections, les représentants du CVS du Pôle ESAT ont participé à l'interCVS d'Handi Val de Seine, qui s'est tenu le 9 octobre dernier à Limay. Cette rencontre a réuni les élus des CVS de tous les établissements de l'association, offrant un moment d'échange et de partage. Elle a permis de rappeler le rôle, les objectifs et les domaines d'action de cette instance. Ces échanges ont ainsi permis aux élus du CVS du Pôle ESAT d'enrichir leur compréhension de leur mission et de mieux œuvrer en faveur des personnes accompagnées.

Marie-Paule BEHOT - Assistante commerciale



L'inclusion des enfants artistes à la cantine

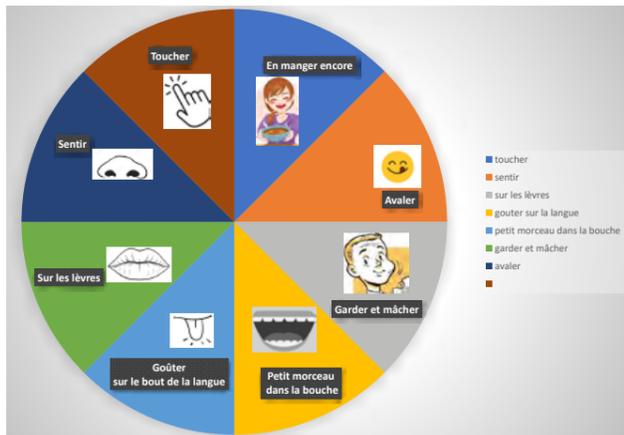
PAR LE SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALE ET DE SOINS À DOMICILE ANDRÉ LARCHÉ

Beaucoup d'enfants autistes ont des particularités sur le plan de l'alimentation.

Certains sont hyperselectifs : ils n'acceptent de manger que très peu d'aliments différents. D'autres présentent de la néophobie et refusent de goûter ce qu'ils n'ont encore jamais mangé ou sont très rigides sur la présentation (tomates en rondelles uniquement mais jamais en quartier, ou surtout pas de petites herbes dessus pour décorer) ou sur les marques (yaourt nature uniquement de telle sorte par exemple).

Ces particularités peuvent avoir des conséquences négatives sur la santé à long terme, ce qui amène les équipes à travailler l'alimentation comme une des priorités dans les projets d'accompagnement. Une autre problématique est la difficulté d'aller à la cantine comme les autres camarades, ce qui freine la socialisation.

Pour aider ces enfants, il est avant tout indispensable d'évaluer les difficultés, l'étendue de leur répertoire alimentaire, la présence d'hyper et hypo sensibilité, les habitudes familiales, et d'écarter une éventuelle douleur bucco-dentaire. Ensuite, en lien étroit avec les parents, le SESSAD peut proposer un travail, soit avec un groupe repas hebdomadaire, soit avec de la psychoéducation (séances adaptées au niveau de l'enfant pour mieux comprendre à quoi ça sert de manger, l'intérêt de l'équilibre alimentaire...), et en parallèle avec des séances à domicile. On remplit des grilles d'évaluation à chaque repas pour mesurer les progrès et introduire de nouveaux aliments progressivement. Certains enfants auront besoin de se sensibiliser très graduellement avant d'accepter un nouvel aliment : rien qu'accepter sa présence dans un plat sur la table peut être compliqué, ensuite dans l'assiette, puis accepter de le toucher, de le sentir, de le goûter... Chaque petite étape pourra être récompensée par un renforçateur.



Quand l'enfant est prêt, le SESSAD propose des séances à la cantine pour généraliser le travail et faciliter l'intégration en faisant le lien avec les professionnels sur place. Ceux-ci se disent souvent démunis face aux enfants autistes et très demandeurs d'aide. C'est en ce sens que le SESSAD a pu cette année former à l'accueil des enfants TSA 88 agents de cantine et animateurs périscolaires de la ville des Mureaux durant 4 demi-journées.

Delphine BOULAY – Psychologue

Le groupe de parents

À LA PLATEFORME DIAGNOSTIC AUTISME PRÉCOCE

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement, la PDAP de Vernouillet propose aux parents un groupe d'échanges.

En effet, une fois le diagnostic d'Autisme posé, de nombreuses questions se posent pour les parents.

À la PDAP, le temps de l'annonce du diagnostic est un moment dense, souvent chargé en émotions pour la famille. Questions, doutes, émotions contradictoires traversent les parents... Ce moment ne permet pas toujours de recueillir la parole, les attentes et demandes des parents. « J'étais tellement stressée qu'après l'annonce du diagnostic je n'ai pas pu écouter les professionnels de la PDAP qui pourtant me donnait des conseils pour la suite... », « lors de l'annonce, je n'étais tellement pas prête à entendre que je n'ai rien retenu », « c'est quelques jours après l'annonce que les questions me sont venues... »...

Le festival 100% inclusif

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BUCHELAY

Depuis maintenant 3 ans, le CCAS de Buchelay, en partenariat avec le service culturel de la commune, invite les Buchelois à partager et échanger en toute convivialité sur la notion de handicap sous toutes ses formes.

À la genèse de ce projet, il y a le constat d'un nombre important de familles Bucheloises dont au moins un membre est en situation de handicap. Sous l'impulsion des élus, particulièrement celle de Stéphane TREMBLAY, Maire de Buchelay, un temps d'échanges et de partage a donc été créé. Durant une semaine, de nombreux ateliers culturels, sportifs, expositions et bien d'autres... Facilitent le dialogue et les rencontres entre les participants, qu'ils soient porteurs de handicap ou non.



En 2024, la semaine de l'inclusion devient « La Main au Chapeau ». Ce nouveau nom s'inspire de l'étymologie du mot « handicap », issu de l'expression anglaise « hand in cap ». Dorénavant, tous les habitants sont invités d'un simple geste de la main à participer à cette semaine tournée vers les autres.

Dorénavant, ce rendez-vous annuel devient la vitrine des projets artistiques et sportifs menés dans les structures. Valoriser, montrer, échanger, s'amuser, se RENCONTRER... Voilà ce que souhaite ce Festival auquel Handi Val de Seine est partenaire depuis ses débuts.

La prochaine édition aura lieu du 21 au 28 mai 2025 !

Solenn MIRNIK - Responsable du Centre Communal d'Action Sociale de Buchelay

Alors comment accompagner les familles après l'annonce ?

La PDAP propose aux parents, dont l'enfant vient d'être diagnostiqué TSA par la plateforme, de participer à des groupes de parents.

Qu'est-ce que l'Autisme ? Est-ce que tous les enfants diagnostiqués sont tous comme mon enfant ? Comment mieux comprendre les particularités de mon enfant ? Que puis-je faire ? Comment font les autres parents ? Suis-je seul ?

Les professionnelles de la PDAP : psychomotricienne, éducatrice, assistante sociale, neuropsychologue proposent un groupe, le samedi matin, afin de tenter de répondre à ces questions et créer une dynamique d'échanges entre parents.

L'équipe de la PDAP



Fedwa ESSAKHI, neuropsychologue
Marion Bachelet, Psychomotricienne

parole de parents

« Je suis venue à ce groupe sans attente particulière car encore sous le coup de l'annonce... Aujourd'hui, suite à ce groupe, j'ai pu échanger avec les professionnelles de la PDAP mais aussi avec une autre maman ! Je repars avec des idées de nouveaux outils à mettre en place pour mieux accompagner mon fils ».

« Je viens à ce groupe suite de l'annonce de l'Autisme de mon enfant. Durant la matinée, j'ai pu reparler de cette annonce mais aussi de mon quotidien. J'y ai rencontré une autre maman et cela m'a fait du bien. J'aimerais pouvoir revenir dans un groupe comme celui-ci. »

Mes missions de Maîtresse de maison

DANS LE SERVICE ROSANNA DE L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL NON MÉDICALISÉ PASSERELLE HUBERT FRANÇOIS-DAINVILLE



Souad LAMFAKKAH



Actuellement, j'ai l'opportunité de m'occuper de l'atelier cuisine deux fois par semaine, en petits groupes, ce qui assure un encadrement de qualité pour chaque participant. A l'occasion de ces ateliers, les participants choisissent eux même les menus et les cocktails qu'ils préparent. Nous les accompagnons ensuite en magasin acheter les ingrédients indispensables à la préparation de leurs plats.

Au moment de la préparation des repas, les personnes accompagnées ont la possibilité d'inviter des personnes de leur choix, qu'il s'agisse de professionnels de l'établissement ou même du siège. Cela offre une magnifique opportunité de nouer des liens, de discuter et de partager des moments chaleureux autour de délicieux plats.

Mes missions ne se limitent pas à la cuisine, j'exerce également des missions dans trois autres domaines : l'entretien des locaux, la gestion du linge et la gestion des stocks.

En restant l'interlocutrice privilégiée, je m'assure du bon déroulement des échanges et veille à ce que le linge de l'ESAT soit bien renvoyé à temps.

Un atelier « linge » est également proposé : pliage du linge, repassage et distribution du linge dans leurs chambres, cela favorise l'autonomie tout en garantissant un suivi rigoureux de leurs affaires personnelles.

J'entretiens également une relation étroite avec la société de ménage qui vient deux à trois fois par semaine pour nettoyer les locaux dont je n'ai plus la responsabilité directe. En revanche, je suis garante de l'entretien de certains espaces spécifiques, tels que l'épicerie et la lingerie.

Il est primordial que cette collaboration soit assurée afin de maintenir ces lieux propres.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers la direction de l'EANM ainsi que les deux équipes éducatives, Rosanna et Jacques Landat, pour leur confiance inébranlable.

Propos recueillis par **Lidwine ALLAIN** - Aide Médico-Psychologique



Merci Nathalie !

Nous profitons de cet Handi'Mag pour saluer le parcours professionnel exemplaire de Mme Nathalie Tessier : un parcours de 26 ans qu'elle a mis au service des personnes, des familles, des équipes, mais également de l'Institution Handi Val de Seine.

Cette trajectoire professionnelle l'a menée d'un poste d'Éducatrice à l'IME Alfred BINET en 1998, à une première évolution en 2004 où elle devient Cheffe de service du Foyer de vie d'Ecquevilly. En 2009 elle prend la direction du Foyer d'hébergement et l'accompagne vers la fusion avec le Foyer de vie d'Ecquevilly pour donner naissance à l'EANM Passerelle Hubert FRANÇOIS-DAINVILLE l'année dernière... Prochainement, sans doute plus proche des embruns, une nouvelle mission l'attend : prendre une retraite plus que méritée !

Elle a soutenu les projets des équipes et des usagers, a animé et accompagné la mise en place de nombreuses innovations avec un seul objectif au cœur de l'action : améliorer le quotidien des personnes accompagnées. Sous sa direction, les équipes ont su évoluer, relever des défis et s'adapter aux besoins toujours changeants de nos missions.

Nous lui souhaitons un plein épanouissement et lui réitérons nos chaleureux remerciements !

Pour tout, MERCI Nathalie !

Les Assemblées Générales

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL

L'objectif d'une Assemblée Générale d'un syndicat intercommunal est de réunir les représentants des communes membres pour prendre des décisions stratégiques, administratives et financières concernant les projets et services gérés en commun. Plus spécifiquement, elle permet de : valider les orientations et projets, approuver le budget, évaluer les actions et les résultats, élire les représentants, adopter des décisions réglementaires et permettre la concertation entre communes.

En somme, c'est un moment clé pour piloter l'organisation, fixer les orientations futures, assurer la transparence de la gestion et garantir que les intérêts de chaque commune membre sont bien représentés.

parole de déléguée



Sylvie BELLARD FARRELL

Conseillère municipale d'Evécquemont et Déléguée titulaire au Syndicat Intercommunal

« Faisant partie d'une association d'aide aux personnes porteuses de handicap, (pendant 13 ans) dans laquelle nous collectons les bouchons afin d'offrir du matériel, ou chien guide, la Maire de ma commune m'a proposé la délégation Handi Val de Seine en 2014.

Pour mon deuxième mandat, en 2020, il était logique pour moi d'en faire plus et d'entrer aussi à l'Association HVS, aux CVS et à la CASC. Je comprends maintenant beaucoup mieux ces mondes différents des dits 'valides' et pourtant très peu différents lorsqu'on y réfléchit bien. Je comprends aussi qu'il manque énormément de structures pour accueillir ces enfants, ces ados et adultes qui ont besoin d'aide temporaire ou permanente.

J'ai été sapeur-pompier pendant 20 ans, parfois confrontée à cette population délicate, fragile ou tout simplement après un accident lorsque l'on sait que la victime sera handicapée physiquement, mentalement suite à ses blessures. J'admire tous les personnels qui se donnent corps et âme pour le bien-être des personnes en situation de handicap. »

parole de vice-président



Marc HERZ

Vice-président du Syndicat Intercommunal Handi Val de Seine, Maire d'Ecquevilly et Conseiller Départemental

« Aujourd'hui je suis Maire d'Ecquevilly, ville très impliquée dans le domaine du handicap.

Je suis également Conseiller Départemental du canton des Mureaux en binôme avec Madame ZAMMIT POPESCU, Maire de Meulan-en-Yvelines et Présidente de GPSEO. Au Département, je suis membre de la commission Affaires sanitaires et sociales, handicap et autonomie.

De part ma formation de kinésithérapeute et podologue, j'ai été le 1er kinésithérapeute de l'IME Alfred BINET en 1977, je suis donc très concerné par le domaine du handicap et je connais bien le fonctionnement d'HVS.

En tant que Vice-président, je suis très assidu au réunion Copil développement afin de préparer l'avenir d'HVS au niveau des établissements existants et futurs.

HVS est très tonique, plus de 200 000 habitants, pour 36 communes ! »

Notre projet stratégique associatif

Pour le renouvellement du projet Stratégique 2024-2028, la gouvernance associative a souhaité associer tous les acteurs d'Handi Val de Seine.

Familles, personnes accompagnées, élus, administrateurs, adhérents, bénévoles, salariés HVS, et Autorités de tarification ont été sollicités dans le cadre d'un questionnaire sur les orientations stratégiques et sur le recrutement et la fidélisation des professionnels afin de recueillir leurs expériences, leurs idées et s'appuyer sur leurs expertises.

Cette démarche participative d'envergure mise en œuvre a permis de croiser les regards entre les différentes parties prenantes de l'Association et du Syndicat Intercommunal.

L'association se situe dans une dynamique continue d'amélioration de la prise en charge des personnes accompagnées et des aidants. Il s'agit d'un état d'être et d'une culture propre à Handi Val de Seine depuis plus de 50 ans, qui transparaît dans l'ensemble des activités.



Cette dynamique est insufflée par les 35 communes adhérentes au Syndicat Intercommunal et incarnée par sa gouvernance.

L'association est de fait reconnue par les tutelles, les salariés, les familles et les usagers, comme un acteur de confiance dans les Yvelines.

L'analyse des réponses dans le cadre de l'enquête auprès des partenaires, confirme l'importance de l'autodétermination dans le parcours de vie de l'utilisateur, ainsi que les besoins de solutions pour la personne vieillissante porteuse de handicap.

Ces points sont les axes forts des préoccupations des personnes interrogées. En effet, plus de 80 % des sondés considèrent comme une priorité d'apporter des solutions idoines aux personnes handicapées vieillissantes et de pouvoir soulager temporairement les aidants. La création de plateformes d'accompagnement et de répit pour les aidants permettrait de renforcer cette réponse sur notre territoire. Autre axe important ; trouver des solutions pour les jeunes en situation de handicap, âgés de plus de vingt ans, que le pôle enfance accueille dans le cadre de « l'amendement Creton à la loi du 13 janvier 1989. ».

La vision et les orientations stratégiques, validées par les élus des 35 communes qui composent Handi Val de Seine, répondront aux besoins exprimés par les partenaires et composeront la feuille de route de la Direction Générale.

Le projet stratégique s'articule ainsi autour de 7 axes stratégiques.

1
Proposer des **innovations** dans l'accompagnement.

2
Accompagner la personne au cœur du projet : l'autodétermination.

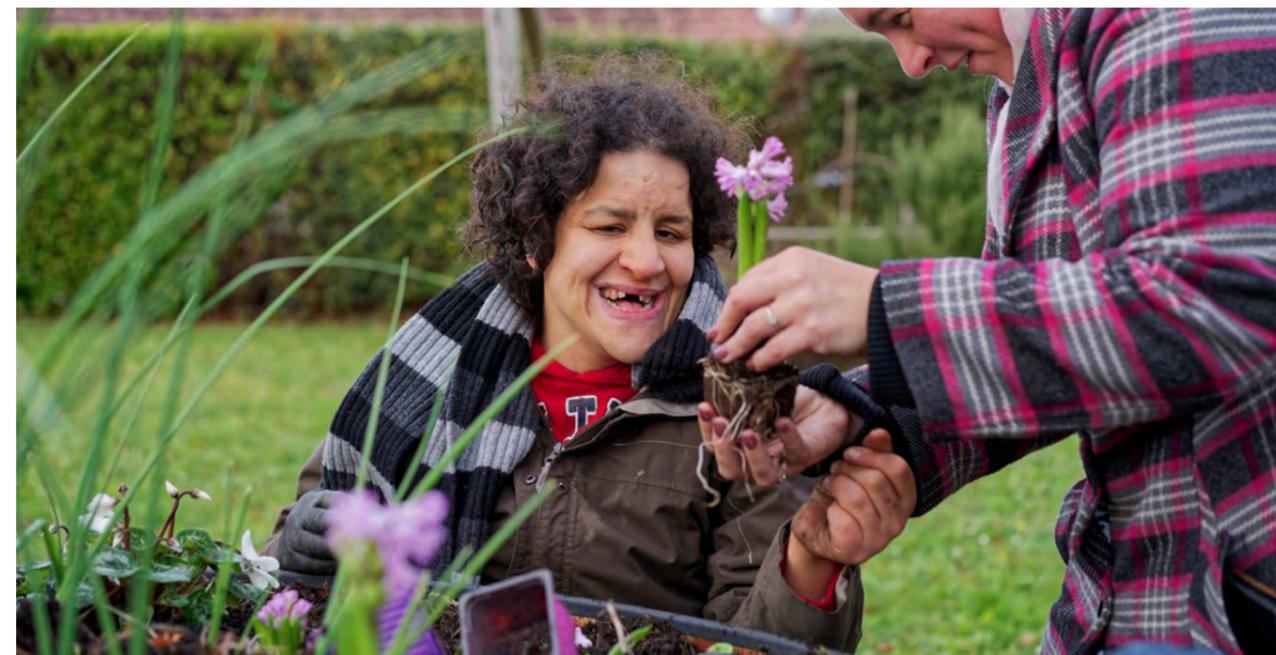
3
Soutenir les **proches aidants** : répit et information sur les droits, aide aux parcours, formation...

4
Développer la **pair-aidance** et le parcours de vie.

5
Déployer la **marque employeur**.

6
Mise en place d'une politique innovante et **attractive** au niveau des Ressources Humaines.

7
Créer une activité de **recherche** en partenariat avec des universités.



La formation des professionnels

CHEZ HANDI VAL DE SEINE

Handi Val de Seine a la volonté de conduire une **politique de développement des compétences ambitieuse en faisant de l'élévation du niveau de qualification des salariés un levier de la capacité apprenante des établissements.**

Conscients que le secteur médico-social est en tension (recrutement et fidélisation, crise des vocations) depuis de nombreuses années maintenant, il paraît incontournable de développer les compétences des professionnels de l'association, l'enjeu est majeur.

Notre politique de développement des compétences se construit en lien avec l'évolution des métiers et les orientations stratégiques associatives, pour une meilleure adéquation aux besoins spécifiques des personnes que nous accompagnons au quotidien en cohérence avec les besoins du territoire.

Afin de permettre l'accompagnement de ces évolutions, Handi Val de Seine, par la formation, sécurise le parcours des salariés quelque soit leur niveau de qualification et assure ainsi leur maintien dans l'emploi.

Depuis 2024, nous développons plus particulièrement la politique d'alternance (contrat d'apprentissage, professionnalisation et ProA) pour permettre l'embauche et la formation sur les métiers dits « en tension ». Cette volonté d'HVS s'inscrit dans le cadre de l'attractivité des métiers du secteur et de sa politique de qualification.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le plan de développement des compétences

Il fait partie des moyens permettant à l'employeur d'assurer la mise en œuvre de son obligation en matière de formation (adaptation des salariés à leur poste de travail et maintien ou évolution dans l'emploi).

Chaque entreprise doit y consacrer chaque année au minimum 2 % de sa masse salariale brute annuelle.

En 2023, HVS y a consacré 5% actant ainsi sa forte volonté de développer sa richesse humaine.

Les différents dispositifs de formation

- Plan de développement des compétences
- Reconnaissance du tuteurs / maître d'apprentissage : formation et versement d'une indemnité sur toute la durée du contrat.
- Conseil en Evolution Professionnel (CEP).
- Bilan de compétences.
- Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE).
- Utilisation du Compte Personnel de Formation (CPF) en autonomie ou en co-construction avec l'employeur.
- Dispositif de transition professionnelle dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle nécessitant le suivi d'une formation.
- Entretien professionnel : permet à la fois au salarié et à son employeur d'échanger sur les perspectives d'évolution professionnelle et ainsi proposer des formations qui y contribuent.

Caroline CAMUS - Chargée de mission RH

Un comité éthique

HANDI VAL DE SEINE

Le comité d'éthique a été récemment mis en place au sein de Handi Val de Seine, mais l'éthique a toujours été au cœur de nos pratiques et de nos réflexions. En fait, le projet associatif de 2019 soulignait déjà l'exigence du respect de la dignité et des droits des personnes accompagnées ; notions intrinsèquement liées à l'éthique. De plus, le travail des professionnels dans nos établissements et les décisions constamment prises influencent directement le bien-être, l'autonomie et l'avenir des différents acteurs des communautés institutionnelles et notamment les usagers, ce qui relève également de considérations éthiques.

Le respect des droits, l'accompagnement personnalisé, l'amélioration continue de la qualité des soins et la prévention des conflits ont toujours été des priorités pour HVS. En effet, la création de ce comité, en conformité avec les recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) de la Haute Autorité de Santé (HAS), permettra de réfléchir collectivement à ces enjeux éthiques.



Faire partie de ce comité implique de s'engager à instaurer un cadre de réflexion constructive, permettant aux acteurs du comité de débattre de manière transparente, équitable, confidentielle et impartiale, sur les dilemmes éthiques et les situations complexes auxquels les professionnels des établissements sont ou pourraient être confrontés. Cette approche éthique contribuera à une prise de décisions mûrement réfléchie en tenant compte des implications éthiques des actes. De surcroît, ce comité garantira aux établissements de rester en phase avec les évolutions sociétales et les nouvelles réglementations favorisant ainsi une amélioration et une adaptation continue des pratiques professionnelles.

De mon côté, en tant que Praticien-chercheur en éducation et formation, et Enseignant spécialisé à l'IME Emmanuel Marie, je m'intéresse particulièrement à l'étude des écarts entre les discours, les théories et les pratiques professionnelles. Cette nouvelle fonction de président du comité d'éthique, qui m'honore avant tout sur le plan humain, me permettra, avec l'équipe, de rapprocher les discours éthiques de la réalité. Cela passera par l'étude de la faisabilité des recommandations, l'anticipation maximale des risques liés à la dignité des personnes, tout en conciliant pratique professionnelle, vivre-ensemble, bien-être individuel et collectif, valeurs et Humanité.

Charbel NASSIF -
Président du comité d'éthique Handi Val de Seine

La sécurité informatique

Elle désigne l'ensemble des pratiques et des mesures mises en place pour protéger les systèmes informatiques, les réseaux et les données contre les accès non autorisés, les attaques et les dommages. Elle vise à garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations.

Protéger vos données personnelles

Votre nom, adresse, numéro de téléphone, et vos données bancaires peuvent être utilisées à des fins malveillantes si elles tombent entre de mauvaises mains.

Prévenir des arnaques

Les cybercriminels utilisent souvent des techniques telles que le phishing pour tromper les utilisateurs et obtenir leurs informations sensibles.

Sécuriser les appareils

Les virus et les logiciels malveillants peuvent ralentir vos appareils et causer des pertes de données.

La sécurité informatique n'est pas seulement l'affaire des experts en technologie ; chaque utilisateur a un rôle à jouer dans la protection de

ses informations. En adoptant de bonnes pratiques de sécurité, vous pouvez réduire considérablement les risques et naviguer en toute confiance dans le monde numérique. Restez vigilant et informé pour protéger ce qui vous est cher !

Kévin DEMARTHE - Responsable
des systèmes d'information

également
stagiaire photographe
du service communication

L'Extratypik

UN SALON DE COIFFURE PAS COMME LES AUTRES

Siham, la fondatrice de l'Extratypik, a lancé ce projet innovant après avoir vécu une mauvaise expérience chez un coiffeur avec son fils, porteur d'autisme. Confrontée à un manque de compréhension et d'adaptation aux besoins spécifiques de son enfant, elle a décidé de créer une solution inclusive et bienveillante pour les enfants et les adultes porteurs de handicap.

L'Extratypik est ainsi le premier salon de coiffure itinérant pensé pour offrir aux personnes en situation de handicap la dignité, la fierté et la beauté qu'elles méritent. Ce salon mobile se déplace dans les structures spécialisées ainsi que dans les centres-villes, avec une équipe de professionnels formés en socio-coiffure et en analyse comportementale.



Siham YARA BACHIR

L'objectif de ce salon pas comme les autres est non seulement de proposer des prestations de coiffure, des ateliers adaptées, mais aussi de préparer les enfants, lorsqu'ils se sentent prêts, à fréquenter un salon de coiffure classique. En parallèle, l'Extratypik œuvre à sensibiliser les coiffeurs traditionnels au handicap en proposant des immersions au sein du salon itinérant.

Ce projet novateur s'articule autour d'un cadre bienveillant et apaisant. À bord du camion de l'Extratypik, on trouve un espace adapté aux besoins des personnes en situation de handicap, avec des renforteurs (objets ou activités qui apportent du réconfort), ainsi qu'un environnement Snoezelen® propice au calme et à la sérénité.

L'Extratypik ouvrira très prochainement ses portes !



En savoir + : www.lextratypik.com

L'impression 3D : un précieux atout

POUR LES SERVICES TECHNIQUES MAIS PAS SEULEMENT

Fort de mon expérience avec l'impression 3D, j'ai pu constater le potentiel de cette technologie dans divers contextes. Lors de mon précédent poste, j'ai intégré l'impression 3D pour résoudre efficacement des problèmes d'équipements. Cette pratique m'a permis de comprendre ses multiples applications, allant des objets fonctionnels aux créations ludiques.

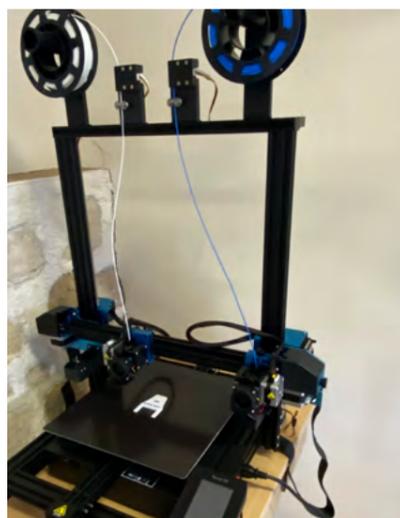
Une imprimante 3D offre des avantages significatifs pour Handi Val de Seine. Non seulement elle facilite dépannages et réparations, mais ouvre aussi des perspectives de formation, de sensibilisation, et même des bénéfices thérapeutiques.

Optimisation des dépannages et réparations

L'un des principaux atouts de l'impression 3D est la rapidité de production des pièces de rechange sur mesure. Pour le service technique, cela permet de réduire les délais et les coûts liés à l'achat de pièces onéreuses ou difficiles à obtenir. Boutons de commande, protections ou petites pièces de mobilier, l'impression 3D permet de créer des solutions spécifiques. Cette fabrication en interne améliore la gestion du matériel, réduit les temps d'arrêt et optimise le confort et l'autonomie des résidents.

Former le personnel technique à une nouvelle compétence

L'acquisition d'une imprimante 3D permet de former le personnel technique à une compétence recherchée, incluant l'utilisation de la machine et la modélisation de pièces en 3D. Cette formation apporte flexibilité dans les réparations et renforce la polyvalence de l'équipe, améliorant ainsi la qualité des services.



Initier le personnel et les personnes accompagnées à l'impression 3D

Une imprimante 3D permet également de partager cette technologie avec l'ensemble du personnel et les personnes accompagnées. Organiser des ateliers d'initiation serait l'occasion de sensibiliser les participants à une technologie de plus en plus courante.

Ces ateliers peuvent être conçus pour différents niveaux : une découverte pour ceux qui n'ont jamais manipulé, jusqu'à des sessions de modélisation pour les plus curieux... Un bon moyen d'expression créatif et original, en fabriquant des objets utiles ou décoratifs tout en apprenant les bases de la modélisation 3D !

L'apport thérapeutique de l'impression 3D

L'impression 3D peut aussi avoir des bénéfices thérapeutiques également : concevoir et fabriquer un objet personnalisé peut favoriser le développement de la motricité fine, notamment à travers les gestes de manipulation des objets imprimés.

Les résidents peuvent participer à la conception d'objets adaptés à leurs besoins, tels que des poignées ergonomiques ou des supports personnalisés pour des dispositifs de communication. Ce processus encourage l'autonomie et la créativité, tout en procurant une satisfaction personnelle.

En outre, certains ateliers peuvent inclure des activités adaptées comme la réalisation de puzzles imprimés en 3D pour stimuler la coordination œil-main, ou la création d'objets sensoriels. Ces activités contribuent à améliorer la précision des gestes, à renforcer l'estime de soi et à offrir une forme de rééducation stimulante.

Cette technologie innovante enrichie notre quotidien en apportant de nouvelles solutions pratiques, en contribuant au développement des compétences de nos professionnels et en offrant des activités bénéfiques.

Lionel FERNANDES -
Chef de maintenance

Une nouvelle direction

AU PÔLE ACCOMPAGNEMENT



« Dynamisme et optimisme sont des traits qui me caractérisent autant dans ma vie personnelle que professionnelle.

Investie et entourée d'une équipe, je m'efforce de mener à bien chaque projet entrepris, en plaçant la collaboration et le partage des convictions au cœur de notre démarche.

Issue du sérail, j'ai désormais un parcours de plusieurs années dans le secteur médico-social, au cours duquel j'ai eu l'opportunité d'évoluer à travers différents postes et responsabilités. Il témoigne d'une diversité d'expériences dans les dynamiques d'accompagnement qui me donne une perspective éclairée sur les défis et les opportunités liés au pouvoir d'agir de chacun. Contribuer à l'impact social positif de cette approche est un levier essentiel dans l'accompagnement.

Le dynamisme, l'engagement et le développement mesuré d'Handi Val de Seine, à travers des actions concrètes auprès des personnes accompagnées reflètent des valeurs que je partage pleinement et qui ont éveillé ma curiosité.

Le pôle accompagnement, offrant un soutien personnalisé directement dans l'environnement des personnes, va me permettre d'approfondir mon intérêt pour l'accompagnement en milieu ouvert. Il me permettra également de m'impliquer dans des projets visant à promouvoir l'inclusion sociale et l'autonomie, tout en mettant en valeur l'autodétermination des personnes et en encourageant le recours à la pair-aidance, des initiatives innovantes et porteuses de sens. »

Isabelle GOUSSET - Directrice

L'ouverture d'une classe spécialisée

EN UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISÉE

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental.

L'UEE a ouvert à l'école élémentaire Molière de Gargenville à la rentrée de septembre et permet à des enfants scolarisés à l'IME Alfred BINET de bénéficier de l'inclusion scolaire.

Le projet de cette ouverture est né d'une collaboration entre 3 acteurs principaux : l'Institut Médico-Educatif Alfred BINET d'Handi Val de Seine, l'Education Nationale (DSDEN, circonscription école) et la Mairie de Gargenville (adhérente au Syndicat Intercommunale).

En vidéo, c'est encore plus parlant !



| | |
|---------------------------|---|
| Pour qui ? | 12 enfants de 8 à 11 ans, en situation de handicap. |
| Pourquoi ? | - Vivre ensemble. - Partager et échanger. - Sensibiliser à la différence. - Apprendre la tolérance. |
| Quand ? | 4 demi-journées par semaine, pour chaque groupe de 6 enfants. |
| Comment ? | En partageant : - des temps de récréation, - des projets collectifs, - les temps forts de l'école... |
| Quel encadrement ? | - Une enseignante spécialisée. - Deux éducatrices : 1 pour chaque groupe. |

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Habitat Inclusif (HI) est un logement de droit commun, financé par la CNSA via le Département et la Conférence des financeurs des Yvelines, dans lequel les habitants partagent des locaux communs tout en bénéficiant d'espaces privés et participent au projet de vie sociale et partagée qu'ils ont construit ou construisent ensemble.

Deux appartements, propriété du Syndicat Intercommunal Handi Val de Seine, accueillent 2 et 3 colocataires chacun, au sein d'une résidence bénéficiant d'un environnement facilitateur, située au cœur de la ville de Meulan-en-Yvelines.

Nouveautés



Ensemble, échangeons nos regards pour construire un monde où l'égalité des droits n'est pas seulement une idée mais une réalité vécue par tous.

Notre exposition itinérante

éCHANGEONS NOS REGARDS

... sur le handicap!



... sur le handicap!
Je me construis dans son regard!



... sur le handicap!
Regarder son enfant pour ses capacités!



... sur le handicap!
Un enseignement individualisé pour des besoins spécifiques.

A travers cette exposition photographique itinérante « dans la rue » (de communes en communes), nous souhaitons partager des scènes de vie parfois touchantes et surtout toutes authentiques.

Les messages associés mettent en lumière l'égalité des droits et des accès à l'éducation, à l'art, au travail, au sport, à l'accessibilité des transports... Ou plus généralement rappellent des principes fondamentaux.

Chacun de nous a un rôle à jouer dans la réalisation de cette vision.

En 2024, elle a été présente lors de 15 événements : sur les communes du Syndicat lors d'événements divers mais aussi à la Nuit du handicap de Versailles en juin, dans la gare de Mantes-la-Jolie en septembre...

« éCHANGEONS NOS REGARDS » circulera encore en 2025, donc à vos réservations...

communication@hvs78.org



... sur le handicap!
L'accès à l'éducation, un droit pour tous, sans exception!



... sur le handicap!
J'apprends et je construis mon avenir!



... sur le handicap!
Avec ou sans handicap, l'amitié rassemble les générations!



... sur le handicap!
Ensemble, allégeons la charge des préjugés.



... sur le handicap!
S'aimer au-delà des regards!



... sur le handicap!
Être appréciée au-delà de mes compétences.



... sur le handicap!
Adaptons le travail pour que chacun trouve sa place.



... sur le handicap!
Rencontrons nos différences, tout un art!



... sur le handicap!
Ensemble, écrivons mon avenir!



... sur le handicap!
S'approprier son espace, s'emparer de sa vie!



... sur le handicap!
Cultivons la graine de la différence!



... sur le handicap!
Marchons ensemble pour unifier nos regards!



... sur le handicap!
Main dans la main, nous faisons la différence pour un avenir meilleur.



... sur le handicap!
Pour une société plurielle, accueillons la différence!



« L'objectif fondateur qui nous rassemble tous au sein d'Handi Val de Seine est notre volonté commune de répondre pleinement aux besoins et aux attentes des personnes accompagnées et de leurs familles, dans le respect de nos valeurs associatives.

Les principales valeurs réaffirmées dans notre projet institutionnel sont le respect de la personne, la prise en compte de ses proches, la solidarité, la laïcité, la citoyenneté, la bientraitance et l'épanouissement des personnes. Ce cap fixé nous unit autour d'une vision qui structure notre action, tant au niveau associatif qu'au sein de chaque structure. Il guide nos projets en plaçant l'humain au cœur de nos attentions, en garantissant la qualité de vie harmonieuse des personnes accompagnées, en soutenant notre plus grande réactivité à répondre aux besoins du territoire tout en créant de la valeur sociale.

La démarche d'amélioration continue de la qualité est notre quotidien. Elle s'inscrit dans le respect constant de la réglementation sans jamais perdre de vue les besoins de chaque acteur. Il nous appartient ainsi d'accomplir nos missions en pleine adéquation avec le chemin que la Gouvernance nous attribue.

Notre organisation a plus de 55 ans d'existence, 55 années à s'enrichir de l'autre sur le plan humain ainsi qu'en expériences professionnelles. Toutes ces compétences sont réunies dans un fonctionnement qui poursuit, pas après pas, sa structuration pour permettre à chaque professionnel d'exercer pleinement son cœur de métier, à chaque personne accompagnée de construire son projet et à chaque famille de trouver un soutien, un appui.

Aujourd'hui j'ai la chance d'exercer avec vous, près de 500 professionnels experts et passionnés et plus de 70 élus engagés, au bénéfice des personnes porteuses de handicap... Oui, Handi Val de Seine est une équipe unie par ses valeurs, un collectif fier de ses différences et fort de ses complémentarités !

Antonio GARCIA

Directeur général d'Handi Val de Seine



Identifiez nous @Handi Val de Seine sur vos publications Facebook et LinkedIn !

Nos partenaires



Yvelines
Le Département





Je soutiens l'association
Handi Val de Seine



DON EN LIGNE*

**Ensemble, nous pouvons
construire un monde inclusif
et un avenir meilleur pour tous !**

Grâce à votre soutien, vous contribuez à valoriser les actions que mènent notre association au quotidien au profit des personnes en situation de handicap !

Vous souhaitez aider au financement d'un projet spécifique,
contactez Gaëlle RÉMOND au 07 64 46 77 91 ou communication@hvs78.org

* Un reçu fiscal vous sera envoyé vous permettant de déduire de vos impôts 66% du montant de votre don.